Rencontres avec M. Arnaud de Weck au lycée Pothier le 10 février et 16 juin 2026

Rémy Berthet, Isabelle Lillo

Louis Maxime Thibonneau (né le 8 septembre 1879 à Lorris, décédé le 8 décembre 1974) est le grand-père de M. Arnaud de Weck. La mère de ce dernier, Solange, est la fille de Maxime. Elle s'est mariée avec Félix de Weck.

Louis Maxime Thibonneau a été élève en 1895-1896 et 1896-1897 au *lycée d'Orléans* (devenu *Pothier* en 1924). Il a obtenu son baccalauréat le 2 juillet 1897. Nous avons reçu une copie de son diplôme de *Bachelier de l'Enseignement secondaire classique*. (Cf Annexes)

Il fut électroradiologiste aux hôpitaux de Paris. Nous avons reçu une copie d'une attestation de son diplôme en médecine, obtenu le 31 octobre 1906. Il a participé à la création du laboratoire de radiologie de la Salpêtrière. Il a été *directeur des services des hôpitaux de Paris* et il est chevalier de la Légion d'honneur. (Cf Annexes)

M. de Weck nous a donné également un cliché de radiographie de la main de son grand-père, réalisée alors que celui-ci était au lycée d'Orléans. D'après la mémoire familiale, cette expérience avec les rayons X a été l'élément déclencheur de son engouement pour la radiographie. C'est ce qui l'a conduit à devenir médecin radiologue.

La radiographie a été découverte en 1895 par le physicien allemand Wilhelm Conrad Röntgen (1845-1923). Il a réalisé le premier cliché avec des rayons X. Ce cliché d'une main sera suivi de la publication scientifique fin décembre 1895 d'un article. Les mondes scientifique, médical, industriels mais aussi le grand public, s'emparent de cette découverte. Entre 1896 et 1897, par moins de cinquante articles sont publiés dans la revue *Nature* au sujet des rayons X[1]. En France, le médecin Antoine Béclère (1856-1939) développe la radiologie dans les hôpitaux français.

Plusieurs questions se posent par rapport au cliché de la main de Louis Maxime Thibonneau. S'agit-il d'une démonstration réalisée au lycée d'Orléans ? Dans un autre lieu ? Qui a réalisé ce cliché ? Des chercheurs, des médecins, des enseignants (universitaires ou du lycée) ? M. de Weck nous a fourni une liste de scientifiques ayant de près ou de loin travaillé sur les rayonnements : Alfred Cornu, Jean Becquerel, Jean Perrin, Antoine Béclère. Il est envisageable que l'un de ces trois physiciens aient réalisé une démonstration au lycée d'Orléans

Partant de cette hypothèse, nous avons considéré qu'il doit exister des traces d'un tel évènement dans les archives de l'époque. Nous avons convenu dans un premier temps de lancer des recherches dans les journaux locaux et aux Archives Municipales. Les pages

[1] http://seaus.free.fr/spip.php?article228

suivantes proposent des extraits d'articles de presse relatant quelques évènements marquants en lien avec le lycée d'Orléans.

La conclusion de cette première recherche nous permet de proposer deux hypothèses pour le cliché de la main de Louis Maxime Thibonneau :

- Une réalisation chez un photographe (voir la publicité extraite du *Journal du Loiret)* ou lors d'une fête ou d'une manifestation publique

- Une réalisation au cours d'un cours public de physique réalisé au lycée d'Orléans. D'après les références dans le *Journal du Loiret*, l'annonce des cours publics est très régulière en 1895 et 1896 avec notamment des cours d'histoire, d'histoire locale, de littérature, de langues (anglais et russe notamment), de dessin, de chimie, etc. Les annonces pour la physique sont plus rares. Ces cours n'ont pas forcément lieu au lycée d'Orléans mais on peut penser que les cours de sciences ont lieu au lycée en raison de la nécessité de disposer d'équipements.

Si l'on va plus loin, à partir de cette hypothèse des cours publics, il est intéressant de constater que Georges Papelier, professeur de mathématiques spéciales au lycée d'Orléans, est également le président de la *Société des Amateurs Photographes du Loiret*. Cette société a organisé une conférence sur les rayons X en 1898. Cette conférence devait initialement être présentée par Papelier car les liens entre radiographie et photographie sont très forts. La nature du support, la netteté de l'image, le temps de pose sont des questions importantes pour les applications, notamment médicales, des rayons X [2].

Il est donc raisonnable d'envisager que Papelier, au moins comme spectateur, ait assisté aux cours publics sur les rayons X. S'agissant d'un cours de physique, il est peu probable qu'il ait été l'enseignant principal mais il a pu participer à la prise du cliché de la main et même intervenir pour expliquer l'expérience de Röntgen.

[2] Denis Bernard, « L'image des rayons X et la photographie », Études photographiques [En ligne], 17 | Novembre 2005, mis en ligne le 09 septembre 2008, consulté le 09 juin 2022. URL : http://journals.openedition.org/etudesphotographiques/756

Côté appareillage, il faut, pour produire une radiographie, une source d'électricité (courant de ville ou accumulateur), qui alimente une bobine d'induction (bobine de Ruhmkorff), elle-même reliée à une ampoule de verre (tube de Crookes, de Geissler ou de Hittorf), dans laquelle le vide est fait (*fig. 5*).

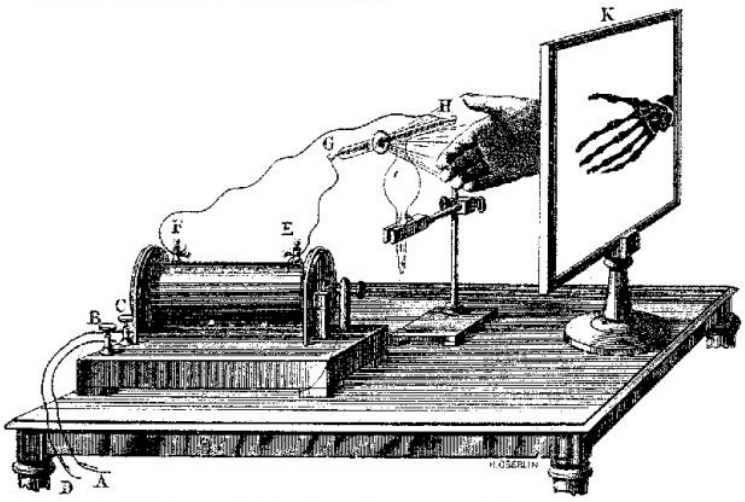

Fig. 5. « Disposition d'une expérience de fluoroscopie », gravure extraite de la *Revue générale des sciences* (1896), p. 857, coll. part.

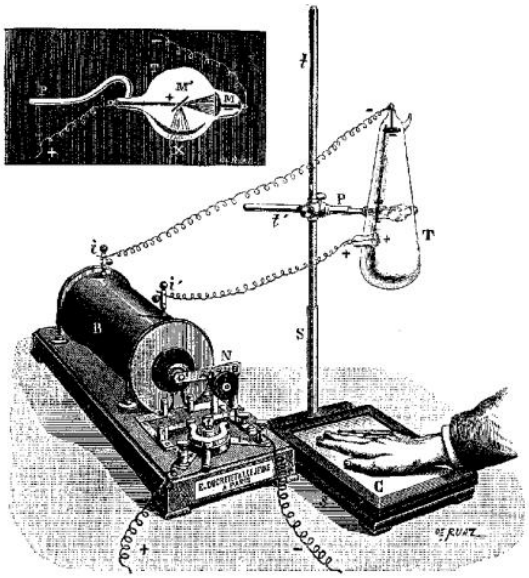

Fig. 14. « Dispositif de l'expérience de Röntgen et tube focus », gravure extraite du livre de G.-H. Niewenglowski, *La Photographie et la Photochimie* (1897), p. 235, coll. SFP.

Les gravures ci-dessus montrent deux dispositifs permettant de produire un cliché identique à celui de la main de Louis Maxime THIBONNEAU. Il s'agit typiquement d'un équipement de laboratoire de physique. Des appareils, -datant de la fin du dix-neuvième siècle et qui ont déménagé en 1962 sur le site actuel- présentés dans les vitrines du lycée, au rez-de-chaussée du bâtiment S, pourraient avoir été utilisés lors de ces cours publics sur les rayons X. Comme le signale Denis Bernard, « la main s'est si bien prêtée à l'observation de la traversée des rayons ».

Pour en terminer avec la question des dispositifs, le développement rapide des rayons X a permis de réaliser des équipements plus simples et portatifs comme en témoigne la publicité de 1899 et l'invention de la lorgnette par M. Séguy, préparateur à l'école de pharmacie de Paris. Cet appareil a notamment été utilisé par les douanes pour analyser l'intérieur des colis :

Pour réussir ces expériences si simples, presque enfantines, de radioscopie ou de fluoroscopie — on donne indifféremment un de ces deux noms à ces phénomènes — c'est-à-dire pour apercevoir l'écran fluorescent et sur cet écran l'ombre des objets opaques aux rayons X, il est essentiel d'opérer dans l'obscurité. Sous la lumière brutale du jour la faible lueur émise par les substances fluorescentes serait étouffée.

Rien n'est plus facile pourtant que de réussir ces expériences en plein jour. Il suffit de fixer l'écran à un tube de papier noirci et de regarder par l'autre extrémité de cette sorte de chambre noire pour voir aussitôt apparaitre sur l'écran l'ombre des objets invisibles placés devant le tube de Crookes.

Ce dispositif est à la portée de tous. On le réalise le plus aisément du monde en se procurant une demi-douzaine d'objets de fabrication courante : une bobine de Ruhmkorff qu'on peut alimenter par des piles ou des accumulateurs, un tube de Crookes, ou un des autres innombrables tubes à vide dits « tubes focus » en vente chez tous les physiciens, un écran fluorescent, un cornet de papier noirci.

M. Séguy, préparateur à l'école de pharmacie de Paris, en inventant sa « lorgnette humaine » n'a fait, en somme, que réaliser ce dispositif sous une forme commode et transportable. Mais son appareil ayant été présenté à l'Académie de médecine par le Dr Roux, et l'administration des douanes l'utilisant pour les expériences actuelles, il nous parait utile d'en donner ici la description.

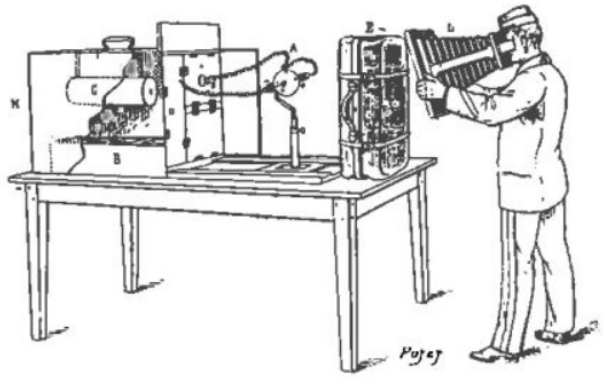

Dispositif de la « lorgnette humaine ».

L'ensemble de la « lorgnette humaine » est contenu dans un coffre (M) de forme cubique, mesurant une soixantaine de centimètres de côte, pesant 28 kilogrammes. Ce coffret présente trois compartiments renfermant : l'un quatre accumulateurs légers étanches (R) ; l'autre, un transformateur spécial à haute tension (C), sorte de bobine d'induction ; le troisième, l'ampoule (A) productrice de rayons X, fixée sur un support articulé permettant de l'orienter dans tous les sens et pouvant se déplacer le long d'une glissière. C'est également dans ce troisième compartiment qu'est accrochée la lorgnette proprement dite (L), dont le corps est constitué par une chambre pliante analogue à la chambre noire photographique. Une des extrémités de cette chambre est fermée par l'écran, dont la face fluorescente, formée d'une feuille de papier recouverte de platinocyanure de baryum, est tournée vers l'intérieur ; l'autre extrémité présente un autour capitonné qui encadre complètement la partie supérieure du visage de l'observateur et empêche ainsi l'introduction de la lumière ambiante.

Pour procéder à l'examen intérieur d'un colis (E) par la radioscopie, on ouvre le coffre, on développe la lorgnette, on fait glisser le support de l'ampoule ; on tire le bouton du commutateur (C). Le courant du générateur d'électricité est lancé dans l'ampoule. Un flux de rayons cathodiques est émis par la cathode ou pôle négatif, disposée en forme de miroir concave ; le flux frappant sur l'anode ou pôle positif, en forme de miroir plan, donne naissance aux rayons X. On place le colis à observer aussi près que possible de la lorgnette, c'est-à-dire presque au contact de l'écran, et à une distance d'environ 20 centimètres de l'ampoule. Il suffit de regarder dans la lorgnette pour apercevoir instantanément l'ombre des objets les plus denses contenus dans le colis observé.

Examen radioscopique d'un colis en douane.

https://histoire-de-la-douane.org/les-rayons-x-douaniers-1897/

En conclusion, nous pensons que le cliché de la main de Louis Maxime THIBONNEAU a été réalisé au lycée d'Orléans, lors d'un cours public de physique sur les rayons X durant l'année scolaire 1896-1897. Les appareils de la collection de physique du lycée pourraient être ceux qui ont servi à faire ce cliché. Il reste à déterminer qui a présenté le cours de physique et quelles ont été les conditions matérielles dans lesquelles cette séance de physique a eu lieu.

Recherches dans les archives

Visite du 5 mars aux Archives municipales d'Orléans

Nous avons consulté les annuaires du Loiret de la période 1896-1897 ainsi que des documents relatifs à l'Association amicale des anciens élèves du lycée d'Orléans, du dernier quart du XIXe, jusqu'à la guerre de 1914. Il n'y a, dans ces archives, aucune référence à une démonstration scientifique des rayons X au lycée d'Orléans.

Le *Journal du Loiret* (JdL) consulté sur le site Gallica (gallica.bnf.fr) :

- Il est souvent fait mention de maître Thibonneau, notaire et maire de Lorris pour ces activités professionnelles et politiques

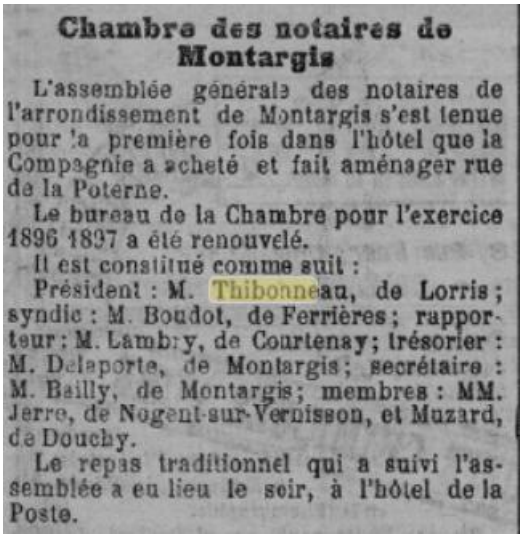

Chambre des notaires de Montargis

L'assemblée générale des notaires de l'arrondissement de Montargis s'est tenue pour la première fois dans l'hôtel que la Compagnie a acheté et fait aménager rue de la Poterne.

Le bureau de la Chambre pour l'exercice 1896 1897 a été renouvelé.

Il est constitué comme suit :

Président : M. Thibonneau, de Lorris ; syndic : M. Boudot, de Ferrières ; rapporteur : M. Lambry, de Courtenay ; trésorier : M. Delaporte, de Montargis ; secrétaire : M. Bailly, de Montargis ; membres : MM. Jerre, de Nogent-sur-Vernisson, et Muzard, de Douchy.

Le repas traditionnel qui a suivi l'assemblée a eu lieu le soir, à l'hôtel de la Poste.

JdL du 15 mai 1896

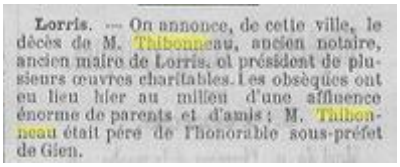

Lorris. — On annonce, de cette ville, le décès de M. Thibonneau, ancien notaire, ancien maire de Lorris, et président de plusieurs œuvres charitables. Les obsèques ont eu lieu hier au milieu d'une affluence énorme de parents et d'amis ; M. Thibonneau était père de l'honorable sous-préfet de Gien.

JdL du 18 septembre 1887

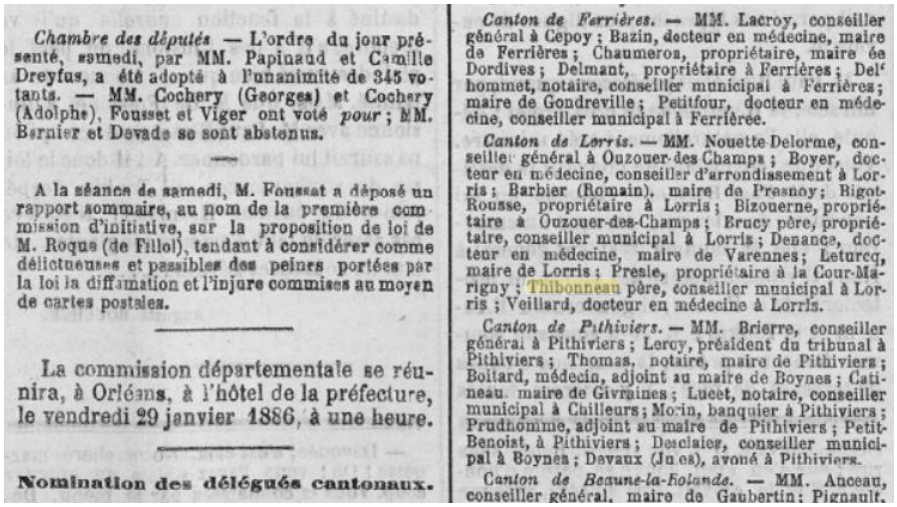

Chambre des députés — L'ordre du jour présenté, samedi, par MM. Papinaud et Camille Dreyfus, a été adopté à l'unanimité de 345 votants. — MM. Cochery (Georges) et Cochery (Adolphe), Fousset et Viger ont voté *pour* ; MM. Bernier et Devade se sont abstenus.

A la séance de samedi, M. Fousset a déposé un rapport sommaire, au nom de la première commission d'initiative, sur la proposition de loi de M. Roque (de Fillol), tendant à considérer comme délictueuses et passibles des peines portées par la loi la diffamation et l'injure commises au moyen de cartes postales.

La commission départementale se réunira, à Orléans, à l'hôtel de la préfecture, le vendredi 29 janvier 1886, à une heure.

Nomination des délégués cantonaux.

Canton de Ferrières. — MM. Lacroy, conseiller général à Cepoy ; Bazin, docteur en médecine, maire de Ferrières ; Chaumeron, propriétaire, maire de Dordives ; Delmant, propriétaire à Ferrières ; Delhommet, notaire, conseiller municipal à Ferrières ; maire de Gondreville ; Petitfour, docteur en médecine, conseiller municipal à Ferrières.

Canton de Lorris. — MM. Nouette-Delorme, conseiller général à Ouzouer-des-Champs ; Boyer, docteur en médecine, conseiller d'arrondissement à Lorris ; Barbier (Romain), maire de Presnoy ; Bigot-Rousse, propriétaire à Lorris ; Bizouerne, propriétaire à Ouzouer-des-Champs ; Brucy père, propriétaire, conseiller municipal à Lorris ; Denance, docteur en médecine, maire de Varennes ; Leturcq, maire de Lorris ; Presle, propriétaire à la Cour-Marigny ; Thibonneau père, conseiller municipal à Lorris ; Veillard, docteur en médecine à Lorris.

Canton de Pithiviers. — MM. Brierre, conseiller général à Pithiviers ; Leroy, président du tribunal à Pithiviers ; Thomas, notaire, maire de Pithiviers ; Boitard, médecin, adjoint au maire de Boynes ; Catineau, maire de Givraines ; Lucet, notaire, conseiller municipal à Chilleurs ; Morin, banquier à Pithiviers ; Prudhomme, adjoint au maire de Pithiviers ; Petit-Benoist, à Pithiviers ; Desclaies, conseiller municipal à Boynes ; Devaux (Jules), avoué à Pithiviers.

Canton de Beaune-la-Rolande. — MM. Anceau, conseiller général, maire de Gaubertin ; Pignault,

JdL du 26 janvier 1886

- Il est également fait référence à un Thibonneau sous-préfet de Gien, qui est le fils du notaire de Lorris (par exemple le JdL du 19 août 1884)
- Un autre Thibonneau, également notaire à Lorris, est cité à partir de 1888. Sans doute le successeur à l'étude.
- Louis Maxime Thibonneau est cité pour ces résultats au lycée d'Orléans

Troisième classique

Prix d'excellence (interne) : Budon ; (externe) : Baudouin. — Tableaux d'honneur. Prix : Baudouin, Bidault, Budon. — Composition française. Prix : Bidault, Budon ; accessits : Boursin, Massonnat. — Version latine. Prix : Budon, Bidault ; accessits : Thibonneau, Baudouin, Boursin. — Thème latin. Prix : Budon, Bidault ; accessits : Baudouin, Picard, Boursin. — Version grecque. Prix : Bidault, Budon ; accessits : Beaudouin, de Mierry, Aubry. — Thème grec. Prix : Budon, Picard, Baudouin, Thauvin ; accessits : Coudert, Vincent ; mentions : Boursin, Berthier. — Récitation. Prix : Budon, Bidault ; accessits : Boursin, Picard, Le Beau, Baudouin ; mentions : Legras, de Mierry, Coudert, Fournery, Massonnat, Thauvin, Pigé, Thibonneau, Pépin. — Histoire et géographie. Prix : Baudouin, Budon ; accessits : Vincent, Le Beau, Pigé, Bidault. — Mathématiques. Prix : Legras, Thauvin ; accessits : Bidault, Budon, Fournery, Baudouin ; mention : Berthier. — Allemand. Prix : Boursin, Budon ; accessits : Bidault, Vincent, Legras ; mentions : Coudert, de Mierry, Picard. — Anglais. Prix : Baudouin. — Dessin d'imitation. Prix : Boursin, Berthier ; accessits : Legras, Pépin, Budon, Le Beau ; mentions : Thauvin, Massonnat, Coudert.

JdL du 01 août 1894

Seconde classique

Prix d'excellence : Budon, Baudouin. — Tableaux d'honneur. Prix : Berthier, Goret, Bidault, Baudouin, Meyer, Lebeau ; mentions : Boursin, Legras, Budon. — Composition française. Prix : Bidault, Goret ; accessits : Baudouin, Budon, Massonnat, Boursin. — Version latine. Prix : Budon, Thibonneau ; accessits : Bidault, Vincent, Baudouin ; mention : Aubry. — Thème et exercices latins. Prix : Bidault ; accessit : Picard ; mentions : Fournery, Pigé. — Version grecque. Prix : Baudouin, Budon ; accessits : Bidault, Goret, Thauvin. — Thème grec. Prix : Budon, Baudouin ; accessits : Meyer, Bidault, Coudert. — Récitation. Prix : Bidault, Coudert ; accessits : Fournery, Baudouin, Thauvin, Fournery, Legras ; mentions : Budon, Bœgner, Massonnat. — Histoire et géographie. Prix : Budon, Baudouin ; accessits : Bidault, Pigé, Vincent, Coudert, Massonnat. — Mathématiques. Prix : Legras, Fournery (Stanislas) ; accessits : Fournery (Georges), Thauvin, Budon, Pigé ; mentions : Berthier, Vincent, Bidault. — Allemand. Prix : Budon, Coudert ; accessits : Boursin, Bidault, Legras ; mentions : Vincent, Picard. — Anglais. Prix : Baudouin ; accessit : Fournery (Georges). — Dessin d'imitation. Prix : Legras, Lebeau ; accessits : Boursin, Massonnat, Berthier, Budon ; mentions : Goret, Meyer, Pépin.

JdL du 01 août 1895

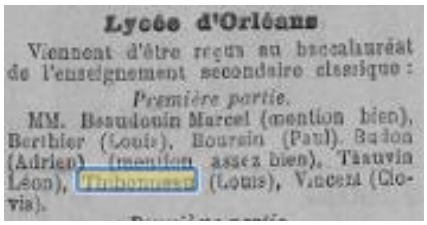

Lycée d'Orléans

Viennent d'être reçus au baccalauréat de l'enseignement secondaire classique :

Première partie.

MM. Baudouin Marcel (mention bien), Berthier (Louis), Boursin (Paul), Budon (Adrien) (mention assez bien), Thauvin Léon), Thibonneau (Louis), Vincent (Clovis).

JdL du 26 juillet 1896

- Il est aussi cité lors d'un concours de tir :

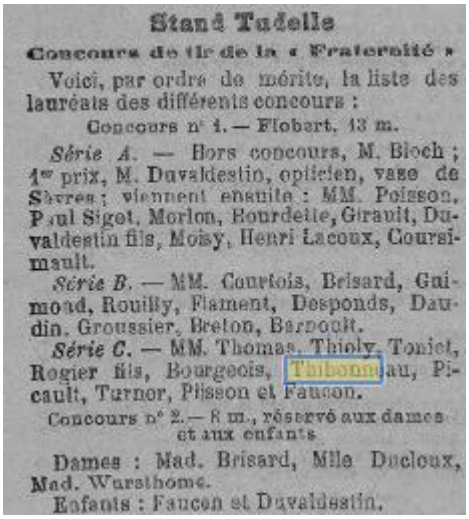

Stand Tudelle

Concours de tir de la « Fraternité »

Voici, par ordre de mérite, la liste des lauréats des différents concours :

Concours n° 1. — Flobart, 13 m.

Série A. — Hors concours, M. Bloch ; 1er prix, M. Duvaldestin, opticien, vase de Sèvres ; viennent ensuite : MM. Poisson, Paul Sigot, Morlon, Bourdette, Girault, Duvaldestin fils, Moisy, Henri Lacoux, Coursimault.

Série B. — MM. Courtois, Brisard, Guimond, Rouilly, Flament, Desponds, Daudin, Groussier, Breton, Barpoult.

Série C. — MM. Thomas, Thioly, Toniet, Rogier fils, Bourgeois, Thibonneau, Picault, Turner, Pisson et Faucon.

Concours n° 2. — 8 m., réservé aux dames et aux enfants

Dames : Mad. Brisard, Mlle Ducloux, Mad. Warsthome.

Enfants : Faucon et Duvaldestin.

JdL du 4 juin 1896

Dans le même journal, on lit un mot sur Henri Becquerel :

Une dynastie de savants

M. Edmond Becquerel a occupé de longues années, à l'Académie des sciences, le fauteuil voisin de celui de son père M. Antoine Becquerel. Puis, M. Edmond Becquerel a eu la satisfaction de voir son fils M. Henri Becquerel élu académicien. Grand-père, père et fils ont eu successivement leur place à l'Académie. Une vraie dynastie de savants.

Dynastie bien connue dans notre département où la famille Becquerel s'est toujours plu à résider et où elle a rendu tant de services, conquis tant de respectueuses et fidèles amitiés !

JdL du 4 juin 1896

Articles de presse du *Journal du Loiret*, narrant les progrès de la science de l'invisible

L'effervescence autour des rayons X fait l'objet de nombreux articles. La première référence date du 30 janvier 1896, la deuxième du 05 mars 1896 (erreur de référencement sur Gallica). Entre 1896 et 1897, il y a 35 citations du terme « rayons X » dans le *Journal du Loiret*. Il y en a 37 en 1898 puis moins d'une dizaine les années suivantes. Les extraits suivants sont classés par ordre chronologique et par thèmes. Nous en profitons pour donner quelques informations sur le lycée d'Orléans.

La photographie de l'invisible

Il n'est question, dans le monde savant, que de la découverte du physicien bavarois, M. Rœntgen, qui a constaté la propagation de la lumière à travers les corps opaques.

Grâce à cette découverte, on a pu, avec l'appareil de Crookes et une bobine de Ruhmkorff, obtenir, sur une plaque photographique entourée de papier, l'épreuve d'une main dont les os seuls apparaissent avec netteté, tandis que la chair ne laissait qu'une trace légère sur la plaque.

A Milan, le professeur Musani a photographié un filet en fer renfermé dans une cassette en bois. L'image était très nette.

Avant-hier, devant l'Académie des sciences, M. d'Arsonval a déclaré qu'il n'était pas besoin de se servir des « rayons X ou rayons Rœntgen », pour obtenir une photographie à travers les corps opaques. On peut y parvenir avec la lumière ordinaire, « tout bonnement », comme le démontre une expérience faite par un Français, M. Lebon, il y a déjà plusieurs années.

Dans une boîte à parois peu épaisses, M. Lebon place une plaque sensible au contact d'un cliché. Devant cette boîte, il installe une plaque de fer, et, devant la plaque de fer, une lampe à pétrole. Au bout de trois heures d'exposition, si l'on développe la plaque, on obtient une image. Cette image est faible. Mais si, derrière la boîte, on place une feuille de plomb et si l'on rapproche, en le pliant, ce plomb de la plaque de fer, de façon à former une boîte-enveloppe, l'épreuve obtenue dans le même temps est très nette.

Ce phénomène est inexplicable, dans les théories actuelles de la physique. Mais, ce qui n'est pas contestable, c'est que la médecine va tirer de cette découverte un profit singulièrement heureux. Quelle assistance pour le médecin qui, par exemple, cherche la place d'un abcès, une lésion dans la région du cœur ou des poumons !

Déjà, M. le professeur Lannelongue a mis sous les yeux de ses confrères, à l'Académie des sciences, un cliché qui représente un fémur atteint d'ostéomyélite et la photographie de l'affection tuberculeuse du doigt d'un enfant.

A Vienne, le docteur Mosetig vient de faire les premiers essais d'application pratique de cette découverte à la chirurgie. Ils ont pleinement réussi.

JdL du 30 janvier 1896

clichés de tous genres obtenus avec les rayons X. Tout le monde sans exception a été vivement préoccupé de cette merveilleuse trouvaille qui avait quelque chose de si mystérieux.

Dans tous les laboratoires on a refait avec le plus grand succès les expériences de Rœntgen : les épreuves que MM. Neuburger et Quantin ont faites à Orléans en sont une preuve. Mais beaucoup d'amateurs photographes qui voulaient refaire ces essais se plaignaient de n'avoir aucun guide bien complet sur ce sujet. C'est pour répondre à ce désir que M. G. H. Niewenglowski, docteur ès sciences, préparateur à la Sorbonne et directeur du journal *la Photographie*, vient de publier une brochure intitulée : *La Photographie de l'invisible.*

Dans cet ouvrage, la théorie et la pratique des rayons X sont exposées avec clarté et d'une façon aussi complète que possible. Seize gravures achèvent de donner à l'ouvrage un intérêt plus grand encore.

Tout ce qui a été dit et fait sur ce sujet est rapporté fidèlement. Les fameux rayons noirs du docteur Lebon, l'action photographique de l'effluve, les essais de MM. Lumière (du 24 février dernier), les photographies nocturnes sont étudiées. Pour compléter ces explications une photographie du lac de Genève obtenue à onze heures du soir vient démontrer l'utilité pratique de ces méthodes.

Cette brochure, du prix de 1 fr. 50, est en vente à la librairie du Loiret, 9, rue Vieille-Poterie, Orléans.

La photographie de l'invisible

La découverte et les diverses expériences de Rœntgen ont suscité de toutes parts l'émulation des savants qui ont produit des

JdL du 5 mars 1896

Journal du Loiret

GAZETTE PARLEMENTAIRE

Sénat

Séance du samedi 5 mars 1896

Présidence de M. LOUBET, président

Actes officiels — Informations

Chambre des Députés

Séance du samedi 5 mars

Présidence de M. DESCHANEL

La photographie du cerveau

NOUVELLES & FAITS

ORLÉANS.

Les obsèques de M. Tranchau

Chronique locale

LE CALENDRIER

Samedi 7 mars 1896, 67e jour de l'année. — Lever du soleil, 6 h. 31 ; coucher, 5 h. 53. — Lever de la lune, 3 h. 15 matin ; coucher, 10 h. 17 matin.

10e semaine de l'année. — Dernier quartier de la lune.

1849. — Institution des comptoirs d'escompte.

Fête : Saint Thomas d'Aquin.

Service pour service

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOIRET

BARATERIE (1)

Source gallica.bnf.fr / Médiathèques d'Orléans

Ce même numéro du 5 mars, relate le décès de Louis-Hippolyte Tranchau, ancien professeur puis proviseur et enfin Inspecteur d'Académie. Auteur de l'ouvrage historique « *Le collège et le lycée d'Orléans (1762-1892)* », il œuvra de façon remarquable pour le lycée d'Orléans et son Association amicale des anciens élèves. Les obsèques sont relatées dans le numéro du 7 mars 1896, cf. ci-dessus.

La photographie du cerveau

M. Fernand Honoré annonce dans l'*Illustration* que la photographie à travers les corps opaques complera bientôt à son actif un nouveau succès :

— Voici une personne dont vous voulez radiographier le cerveau pour savoir s'il ne s'y trouve pas une araignée. La boîte crânienne intercepte les rayons X et, si vous exagérez le temps de pose de manière à la rendre transparente, les matières qu'elle cache, saturées elles-mêmes de lumière, ne donneront sans doute aucune image. Mais projetez simplement sur le front le rayonnement d'une ampoule. Laissez le crâne s'imbiber pendant quinze, vingt, trente minutes de cette lumière étrange, et il perd son opacité. Vous arrivez alors avec une autre ampoule, et vous radiographiez le contenu de la boîte crânienne comme s'il était à nu. Telle est l'expérience fantastique que l'on prépare en ce moment.

JdL du 7 mars 1896

La photographie de l'invisible

M. Troost, membre de l'Académie des sciences, a pu obtenir d'excellents résultats en remplaçant l'ampoule de Crookes par des cristaux de blende artificielle (sulfure de zinc), insolés, puis placés dans une boîte en carton.

Le matériel est donc réduit au minimum ; la photographie de l'invisible par les rayons X est désormais mise à la portée de tous.

Un journal anglais assure que M. Edison, après avoir essayé 1,800 substances différentes, en a trouvé une très favorable à l'emploi des rayons X.

Grâce à cette substance, qu'on dit être un sel de calcium, on peut voir à l'œil nu les os du bras ou de la main.

JdL du 22 mars 1896

La photographie de l'invisible et l'ivrognerie

On sait que de nouveaux perfectionnements apportés à la « photographie de l'invisible » ont permis de prendre directement l'image, non plus seulement des os, mais de tous les organes intérieurs ; on peut désormais photographier le cœur, les poumons, l'estomac, en suivre le fonctionnement et en étudier les maladies.

Une Société de tempérance de Londres a pensé qu'il y avait là un moyen infaillible de détruire l'alcoolisme en Angleterre. Il ne s'agit que de persuader doucement aux ivrognes de se laisser photographier à la lumière des rayons α : on leur fera voir les ravages causés dans leur organisme par l'intempérance et on les engagera à revenir, de temps en temps, se présenter à l'objectif, pour constater sur les clichés les progrès du mal, ou, au contraire, les heureux effets de leur bonne conduite.

La Société ne doute pas de l'effet moralisateur de ces documents humains d'un nouveau genre.

JdL du 13 juin 1896

Le *Journal du Loiret* se fait l'écho d'une séance importante de l'Académie des Sciences, sous la présidence de l'Orléanais Alfred Cornu :

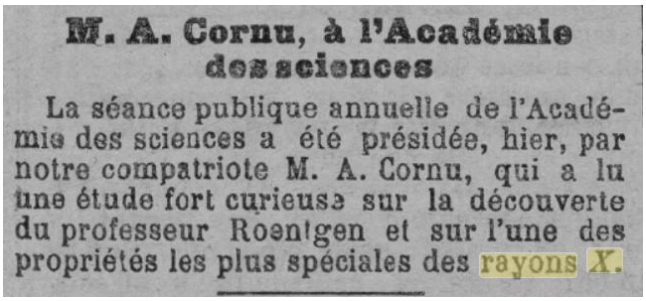

M. A. Cornu, à l'Académie des sciences

La séance publique annuelle de l'Académie des sciences a été présidée, hier, par notre compatriote M. A. Cornu, qui a lu une étude fort curieuse sur la découverte du professeur Roentgen et sur l'une des propriétés les plus spéciales des rayons X.

Alfred Cornu, né à Orléans en 1841, mort en 1902 est, lui aussi, un ancien élève du lycée d'Orléans. Admis avec le premier rang en 1860 à l'École polytechnique, il choisit l'École des Mines où il obtint le diplôme d'ingénieur en 1866. Ce physicien français appliqua ses connaissances de géométrie différentielle au perfectionnement de plusieurs instruments scientifiques. Son frère, l'éminent botaniste Maxime Cornu, est fréquemment nommé dans les bulletins de *l'Association amicale des anciens élèves du lycée d'Orléans* avant la guerre de 1914-18.

La découverte des rayons X et l'abbé Nollet

Notre compatriote M. A. Cornu, président de l'Académie des sciences, a mis en lumière, dans son historique des fameux rayons X, un fait important pour la science française. Il a constaté que les principes de cette étonnante découverte étaient dus aux recherches de l'abbé Nollet.

L'abbé Nollet est un physicien du siècle dernier (1700 1770) dont l'œuvre eut une grande utilité, à une époque où tout le monde ne savait pas encore ce qui distingue la science de la sorcellerie.

Une application des rayons Rœntgen

Une intéressante application des rayons Rœntgen ou X vient d'être faite à l'hôpital civil de Nancy.

Un officier de marine, dont la famille habite Saint-Mihiel, avait reçu dans la poitrine une balle que l'on n'avait pu retrouver.

S'étant rendu à Nancy pour consulter des professeurs de la Faculté, il fut photographié à l'aide des rayons Rœntgen et on découvrit ainsi l'endroit exact où la balle s'était logée.

L'opération a eu lieu, ces jours derniers La balle a été extraite du poumon gauche. L'état du blessé est relativement satisfaisant.

JdL du 24 décembre 1896

Une nouvelle découverte, relative aux rayons X

Un savant dont la famille est bien connue dans notre département, M. H. Becquerel, membre de l'Institut et professeur à l'Ecole polytechnique, vient de découvrir toute une série de faits d'une haute importance, en étudiant la question des rayons X.

Voici comment l'*Eclair* énonce cette découverte :

M. Henri Becquerel, frappé du fait que les substances fluorescentes s'illuminaient dans l'obscurité sous l'action de nouvelles radiations ; frappé aussi de ce que, parmi les corps fluorescents, les sels d'urane se distinguent de tous les autres par la singularité de leurs propriétés optiques, le professeur Becquerel s'est demandé comment se comporteraient ces sels en présence des rayons X. Le distingué académicien ne tarda pas à s'apercevoir que ces sels, exposés simplement à la lumière du soleil, accumulaient pour ainsi dire cette lumière, mais *en la transformant* : ils avaient reçu des rayons solaires, ils rendaient des rayons X.

Sans avoir été électrisés le moins du monde, ces sels d'urane jouissent de la propriété de décharger à distance les corps électrisés, tout comme les rayons X ordinaires échappés de l'ampoule de Crookes ; comme les rayons X, les rayons émanés des sels d'uranium jouissent de la propriété de traverser les corps qui, comme le carton, le bois, l'aluminium, sont opaques pour la lumière ordinaire ; mais, à l'encontre des rayons Rœntgen, les rayons Becquerel semblent se réfléchir par les miroirs.

JdL du 15 janvier 1897

Enfoncés les rayons X !

Dans un numéro du *Mercure de France*, du mois de juin 1728, il est question d'une demoiselle Pedegasche, qui avait le don de voir ce qui est caché dans les entrailles de la terre. Elle découvrait les sources d'eau à trente ou quarante brasses de profondeur et distinguait tout l'intérieur du corps humain s'il était nu ; elle voyait les abcès et diagnostiquait, mieux que n'aurait pu le faire aucun médecin, les causes des maladies.

Le célèbre mathématicien Huygens rapporte aussi qu'il a vu, dans les prisons d'Anvers, un individu qui avait la faculté de voir au travers des habits pourvu qu'il n'y eût point d'étoffe rouge. La femme du geôlier étant venue trouver cet homme avec d'autres femmes pour le consoler dans sa captivité, elles furent bien étonnées de ses éclats de rire et lui en demandèrent la cause. Il répondit : « C'est qu'il y en a une d'entre vous qui n'a point de chemise ». Ce qui fut reconnu exact.

Enfin, Pausanias dit quelque part qu'un nommé Lynceus voyait à travers les murailles.

Pendant l'été de 1820, on offrit à la curiosité des Parisiens un être doué de la faculté de distinguer tous les objets dans la plus grande obscurité.

Comme on voit, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

JdL du 19 septembre 1896

Les applications médicales des rayons X

Edison veut rendre la vue aux aveugles

La vue aux aveugles

Le *Daily Telegraph* publie une interview de son correspondant spécial à New-York avec M. Edison.

L'inventeur américain déclare énergiquement n'avoir jamais dit qu'il se faisait fort, dans un avenir prochain, de rendre la vue aux aveugles au moyen des rayons Rœntgen. Il a simplement étudié les effets produits par ces rayons sur certains nerfs optiques.

M. Charles Rouss, un riche Américain, complètement aveugle, profite de la circonstance pour faire savoir qu'il tient cinq millions de francs à la disposition de la personne qui lui rendra la vue. « Je suis devenu aveugle à la suite d'une atrophie du nerf optique. Je crois que ma cécité peut être guérie par les rayons X ou autrement »

Les savants des deux mondes sont avertis : il y a cinq millions à gagner. M. Rouss n'est pas homme à ne pas tenir sa promesse, faute de fonds, car il possède une fortune s'élevant à plus de 50 millions de francs.

JdL du 25 novembre 1896

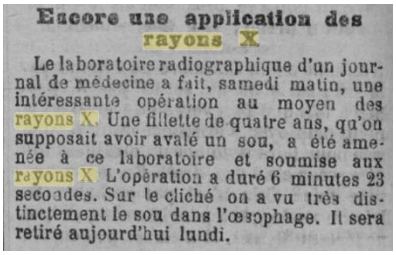

Encore une application des rayons X

Le laboratoire radiographique d'un journal de médecine a fait, samedi matin, une intéressante opération au moyen des rayons X. Une fillette de quatre ans, qu'on supposait avoir avalé un sou, a été amenée à ce laboratoire et soumise aux rayons X. L'opération a duré 6 minutes 23 secondes. Sur le cliché on a vu très distinctement le sou dans l'œsophage. Il sera retiré aujourd'hui lundi.

JdL du 11 janvier 1897

Le développement des rayons X à l'Hôtel-Dieu de Blois

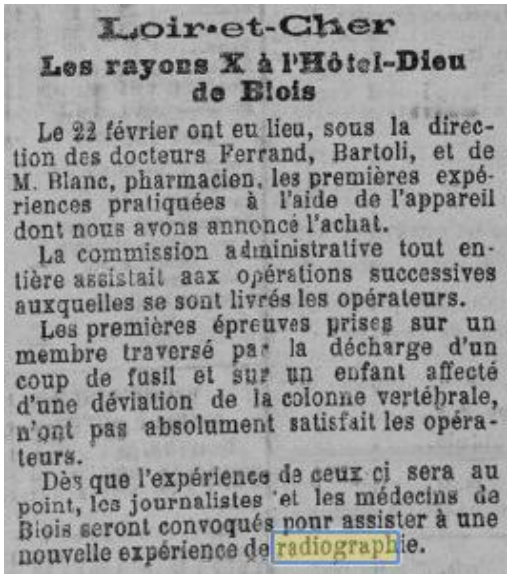

Loir-et-Cher

Les rayons X à l'Hôtel-Dieu de Blois

Le 22 février ont eu lieu, sous la direction des docteurs Ferrand, Bartoli, et de M. Blanc, pharmacien, les premières expériences pratiquées à l'aide de l'appareil dont nous avons annoncé l'achat.

La commission administrative tout entière assistait aax opérations successives auxquelles se sont livrés les opérateurs.

Les premières épreuves prises sur un membre traversé par la décharge d'un coup de fusil et sur un enfant affecté d'une déviation de la colonne vertébrale, n'ont pas absolument satisfait les opérateurs.

Dès que l'expérience de ceux ci sera au point, les journalistes et les médecins de Blois seront convoqués pour assister à une nouvelle expérience de radiographie.

JdL du 04 mars 1897

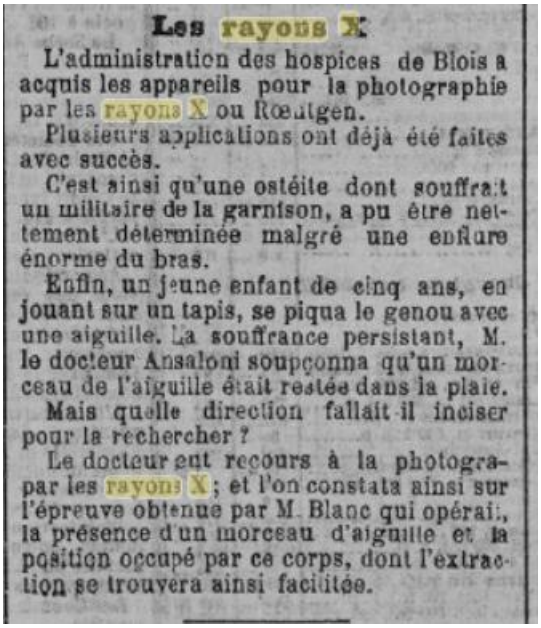

Les rayons X

L'administration des hospices de Blois a acquis les appareils pour la photographie par les rayons X ou Rœntgen.

Plusieurs applications ont déjà été faites avec succès.

C'est ainsi qu'une ostéite dont souffrait un militaire de la garnison, a pu être nettement déterminée malgré une enflure énorme du bras.

Enfin, un jeune enfant de cinq ans, en jouant sur un tapis, se piqua le genou avec une aiguille. La souffrance persistant, M. le docteur Ansaloni soupçonna qu'un morceau de l'aiguille était restée dans la plaie.

Mais quelle direction fallait-il inciser pour la rechercher ?

Le docteur eut recours à la photographie par les rayons X ; et l'on constata ainsi sur l'épreuve obtenue par M. Blanc qui opérait, la présence d'un morceau d'aiguille et la position occupé par ce corps, dont l'extraction se trouvera ainsi facilitée.

JdL du 22 mars 1897

Les rayons X et la tuberculose pulmonaire

Nous lisons dans le Bulletin de l'Œuvre des enfants tuberculeux :

La découverte des rayons X a suscité dans le public et dans le monde savant un intérêt peut être sans précédent dans l'histoire de la science.

Aujourd'hui, après l'enthousiasme de la première heure, les idées commencent à se tasser et les chercheurs trouvent, à chaque pas, de nouvelles surprises, dans le domaine mystérieux où ils se sont engagés à la suite du professeur Rœntgen.

Quel rôle est réservé aux rayons X dans l'étude et le traitement de la tuberculose ?

On était en droit d'attendre d'eux un nouveau et précieux moyen d'investigation pour le diagnostic des cas douteux. Et, sur ce point, il est hors de doute que la vision directe et la photographie des lésions ne peuvent manquer d'aider puissamment le médecin. Mais les imperfections de la méthode et l'éducation insuffisante de notre œil, qui doit s'entraîner par la pratique à déchiffrer les indications un peu vagues des rayons X éclairant une poitrine, n'ont pas encore permis d'atteindre l'idéal rêvé ; ce n'est plus ici qu'une question de temps et d'un peu de patience, et le but est prochain.

Personne ne songeait que le rayon Rœntgen pût avoir des propriétés curatives de la phtisie pulmonaire et peut-être même une action microbicide sur le bacille tuberculeux. Or, le hasard qui avait guidé le savant allemand dans sa découverte, conduisit les docteurs Rendu et du Castel, médecins des hôpitaux, à expérimenter les rayons X dans un cas où ils donnèrent des résultats tenant tellement du prodige qu'il ne faut rien moins que l'autorité scientifique de MM. Rendu et du Castel pour les rendre croyables.

Il s'agit d'un garçon de vingt ans atteint d'une affection pulmonaire mal définie : pneumonie infectieuse à poussées successives et compliquée peut-être de tuberculose pulmonaire. Pendant 50 jours consécutifs, le malade présenta le tableau clinique d'une fièvre hectique 38° à 39° et 40°, contre laquelle toute médication échoua. Sous l'influence des rayons X, après la quatrième application, « l'apyrexie s'établit accompagnée d'élimination colossale de sueur et d'urine. » A la dixième séance, sur la région antérieure du thorax, aux points touchés par les rayons, se déclara un érythème qui devint une véritable brûlure avec escarre du derme et qui guérit au bout de trois semaines seulement. Le malade entra rapidement en convalescence, et, en deux mois, engraissa de près de 30 livres. La guérison se maintient aujourd'hui (depuis 6 mois), et l'auscultation révèle une cicatrisation régulière et complète des parties atteintes du poumon.

Les troubles observés sur la peau sous l'action des rayons X permettent de penser « que des modifications de même ordre, vraisemblablement aussi profondes, peuvent s'accomplir dans l'intimité des tissus. » Il est bien évident que, dans ces conditions, une action doit s'exercer sur la vitalité des microbes, dont la virulence ne peut manquer d'être atténuée.

Quelle que soit exactement la lésion du poumon, il est indiscutable que les rayons X ont eu une action immédiate et favorable.

Quel peut être le mécanisme de cette action ?

L'avenir, en multipliant les observations comme celle qui précède, nous le dira sans doute. Mais, en attendant, nous pourrons tirer cette conclusion que le rayon X a déchiré un coin du voile qui nous cache l'inconnu, et qu'avec lui on peut s'attendre à toutes les surprises et, par suite, à toutes les espérances.

Dr Léon PETIT.

JdL du 18 mars 1897

Congrès de la tuberculose

Le quatrième Congrès pour l'étude de la tuberculose aura lieu à Paris, dans la dernière semaine de juillet 1898, sous la présidence de M. Nocard, d'Alfort. Les quatre questions suivantes seront mises en discussion : 1° Des sanatoria comme moyens de prophylaxie et de traitement de la tuberculose; 2° Des sérums et des toxines dans le traitement de la tuberculose; 3° Des rayons X dans le diagnostic de la tuberculose; des rayons X dans le traitement de la tuberculose; 4° La lutte contre la tuberculose animale par la prophylaxie.

JdL du 21 octobre 1897

La radiographie au service des juges :

La radiographie judiciaire

Un procès où les procédés de la radiographie ont joué un rôle pour la première fois en justice, à Toulouse, se déroule devant la 2e chambre du tribunal civil.

Il s'agit d'une demande en dommages introduite par Mlle B... qui, il y a environ un an, blessée par le timon d'une voiture, réclame du propriétaire une indemnité. Celui ci, ne voulant donner qu'une somme minime, produisit un certificat d'un médecin déclarant qu'il n'avait constaté sur Mlle B... aucune blessure grave. Un professeur de la Faculté de médecine fut commis pour procéder à l'examen de Mlle B... à l'aide de la radioscopie.

Cet examen, fait avec les rayons x, a donné des photographies reproduisant les résultats suivants :

Fracture de quatre côtes, fracture de l'omoplate gauche, pleurésie traumatique, rhumatisme traumatique de la main gauche, ankylose complète des phalanges terminales de deux doigts de cette main.

JdL du 07 juillet 1897

L'usage des rayons X pour lutter contre la fraude :

La fraude des safrans et les rayons X

Les rayons X permettent de découvrir la fraude dans les safrans. M Rauwez en a fait la preuve. Il a opéré sur trois échantillons de safrans prélevés dans le commerce. Soumis à l'épreuve radiographique, le safran pur n'a donné que des ombres à peine sensibles, tandis que les fils de safran enrobés de sulfate de baryum apparaissaient très nettement.

JdL du 20 novembre 1896

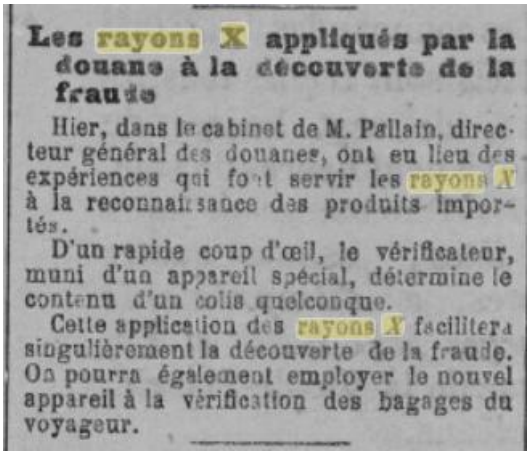

Les rayons X appliqués par la douane à la découverte de la fraude

Hier, dans le cabinet de M. Pallain, directeur général des douanes, ont eu lieu des expériences qui font servir les rayons X à la reconnaissance des produits importés.

D'un rapide coup d'œil, le vérificateur, muni d'un appareil spécial, détermine le contenu d'un colis quelconque.

Cette application des rayons X facilitera singulièrement la découverte de la fraude. On pourra également employer le nouvel appareil à la vérification des bagages du voyageur.

JdL du 24 juin 1897

Le lycée d'Orléans proposait des cours publics du soir.

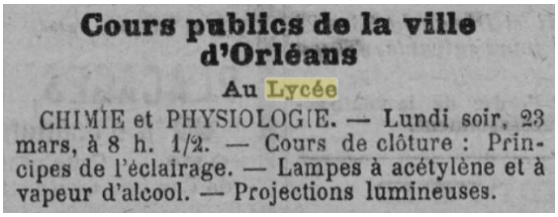

Cours publics de la ville d'Orléans

Au Lycée

CHIMIE et PHYSIOLOGIE. — Lundi soir, 23 mars, à 8 h. 1/2. — Cours de clôture : Principes de l'éclairage. — Lampes à acétylène et à vapeur d'alcool. — Projections lumineuses.

JdL du 22 mars 1896

Un cours sur les rayons X :

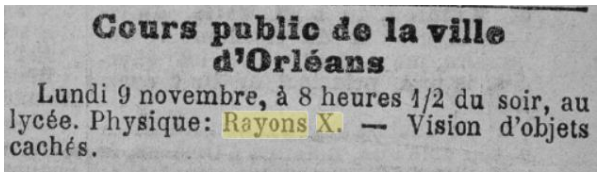

Cours public de la ville d'Orléans

Lundi 9 novembre, à 8 heures 1/2 du soir, au lycée. Physique: Rayons X. — Vision d'objets cachés.

JdL du 8 novembre 1896

Cours publics de la ville d'Orléans

PHYSIQUE. — Lundi 15 mars, à 8 h. 1/2 du soir, au Lycée : L'électricité à forte tension ; rayons X ; vision d'objets cachés.

JdL du 14 mars 1897

Le lien entre photographie et radiologie

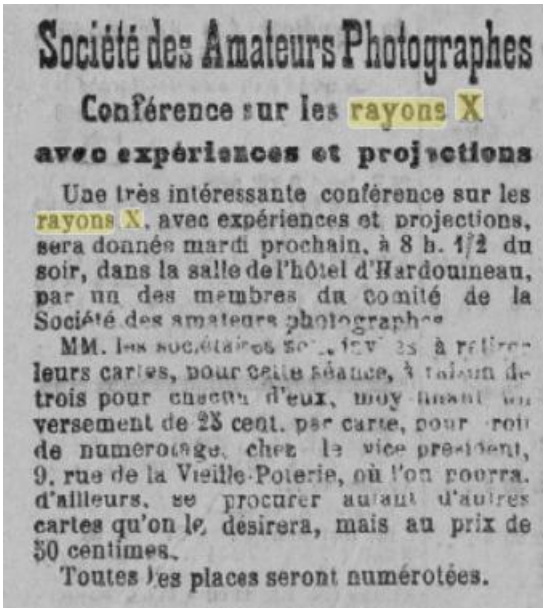

Société des Amateurs Photographes

Conférence sur les rayons X

avec expériences et projections

Une très intéressante conférence sur les rayons X, avec expériences et projections, sera donnée mardi prochain, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle de l'hôtel d'Hardouineau, par un des membres du comité de la Société des amateurs photographes.

MM. les sociétaires sont invités à retirer leurs cartes, pour cette séance, à raison de trois pour chacun d'eux, moyennant un versement de 25 cent. par carte, pour frais de numérotage, chez le vice-président, 9, rue de la Vieille-Poterie, où l'on pourra, d'ailleurs, se procurer autant d'autres cartes qu'on le désirera, mais au prix de 50 centimes.

Toutes les places seront numérotées.

JdL du 17 mars 1898

Société des Amateurs Photographes

La très intéressante conférence *sur les rayons X* avec expériences et projections, qui avait été ajournée, aura lieu mercredi prochain 30 mars, à 8 h. 1/2, dans la salle de l'hôtel d'Hardouineau.

Les instruments de création toute récente, mis à la disposition du conférencier, sont aussi puissants que parfaits. La maison Radiguet, de Paris, qui les a construits, s'est fait une véritable spécialité de ce genre d'appareils.

Après une très instructive conférence sur les rayons cathodiques et les rayons X, des expériences des plus curieuses seront exécutées ; ces expériences seront de deux sortes : projections et photographie radiographique des membres du corps, d'objets invisibles pour l'œil, etc.

Toutes ces applications de la découverte merveilleuse qui passionnent à l'heure actuelle les savants du monde entier ne manqueront pas d'intéresser vivement l'auditoire qui se pressera en foule à cette conférence.

Les cartes qui ont été délivrées pour la séance qui devait avoir lieu mardi, seront valables pour le mercredi 30. On peut se procurer ces cartes, rue de la Vieille-Poterie, 9, au prix de 50 centimes. Les membres de la Société n'auront à payer qu'un simple droit de 25 centimes, pour le numérotage de leur place. Ils devront se procurer sans retard cette carte spéciale.

Toutes les places seront numérotées. La carte de membre de la Société ne pourra donner accès dans la salle.

JdL du 24 mars 1898

Le reste des chapitres du budget de la marine est adopté sans modifications.

Ministère des colonies

Les chapitres 1 à 19 sont adoptés.

M. *le ministre*. — Le chapitre 20, études coloniales, était toujours de 10.000 francs; on l'a augmenté de 2.000 francs pour subvention à l'Institut colonial de Bruxelles; cette année on a réduit le crédit nouveau à 10.000 francs.

Je n'y fais pas obstacle, mais je ne pourrai plus payer la subvention.

Le chapitre 20 est adopté avec le chiffre de la commission.

M. *Gérente*, sur le chapitre 44 (Dépenses militaires à Madagascar), demande quelques renseignements sur ce crédit.

Le ministre des colonies proteste tout d'abord contre l'accusation dirigée contre l'administration de Madagascar, qui n'a rien fait pour être agréable à des maisons de la métropole.

Les voitures Lefèvre, dont il est question dans le détail des crédits, ont été faites avec des débris de voitures qui ont été recueillies, et elles rendent de très bons services.

Quant aux mulets argentins, ils avaient été importés à Madagascar par des particuliers; ils ne coûtaient que 650 francs, alors que les mulets expédiés de France coûtent de 13 à 1,400 fr. Bien qu'il soit mort un certain nombre de ces mulets argentins, l'opération a produit une économie.

Budget de l'intérieur

On adopte les chapitres relatifs au chemin de fer de la Réunion et au chemin de fer du Soudan. On passe au budget de l'intérieur.

Les chapitres en sont successivement adoptés.

Crédits supplémentaires

M. ...el dépose et lit son rapport sur le ca... à crédits supplémentaires. La discussion immédiate est ordonnée.

M. *Edouard Millaud* fait observer que, chaque année, à l'occasion du budget des affaires étrangères, on constate que plusieurs des prévisions de ce budget sont manifestement insuffisantes. Il demande que, à l'avenir, au commencement de l'année, ces prévisions soient calculées de manière à ne pas nécessiter de crédits supplémentaires.

Le ministre des finances répond que le gouvernement espère que pour 1898 ces crédits pourront suffire. S'ils étaient insuffisants, il en demanderait de plus élevés pour 1899.

Les crédits sont adoptés.

Séance demain matin, à neuf heures.

Chambre des Députés

Séance du 30 mars 1898

Présidence de M. BRISSON, président

Le Panama

Discussion des conclusions de la commission d'enquête sur le Panama.

M. *le président* donne lecture des conclusions du rapport Vallé.

La Chambre regrette que, dès le début de l'affaire du Panama, les défaillances de certains magistrats aient assuré l'impunité aux coupables;

Regrette également le silence gardé à cette époque sur la découverte de faits délictueux et criminels qui furent l'objet de poursuites ultérieures en 1895. (Chemins de fer du Sud);

Blâme les manœuvres de police qui ont eu pour conséquence de faire engager des pourparlers entre un émissaire de la Sûreté, envoyé à cet effet, et un inculpé de droit commun sous le coup d'un mandat d'arrêt, blâme aussi les immixtions et participations des hommes politiques dans les négociations ou opérations financières ayant un lien avec les pouvoirs publics;

Et répudie tout concours d'argent traité sous une forme quelconque par des particuliers ou des sociétés au gouvernement.

M. *Chiché* caractérise l'affaire du Panama, cette gigantesque filouterie qui a causé la ruine de 500,000 porteurs de titres.

Lorsque l'on ordonne des poursuites, on s'aperçoit qu'il y a prescription, parce que M. Quesnay de Beaurepaire a pris soin de l'assurer.

Responsable de l'impunité des coupables, M. de Beaurepaire reçoit de l'avancement; il est nommé président de chambre à la Cour de cassation.

En dépit des efforts du cabinet actuel, l'affaire du Panama est venue devant la Chambre. Celle-ci doit conclure.

On a fait des apothéoses à des hommes compromis dans le Panama, des apothéoses posthumes.

Naguère un ancien ministre, le chef du parti républicain modéré, M. Waldeck-Rousseau, a osé faire l'éloge de Ferdinand de Lesseps et d'Eiffel. (Vifs applaudissements à gauche.)

L'orateur termine en déclarant qu'il votera les conclusions de la commission d'enquête comme un minimum de satisfaction donnée à la conscience publique.

M. *Henri Blanc* ne votera aucune des conclusions proposées à la Chambre.

Si les conclusions de M. Vallé sont relativement anodines, celles de M. Viviani sont périlleuses.

La Chambre est invitée à décider que les défaillances de la magistrature ont assuré l'impunité des coupables.

On a dénoncé les contradictions de M. Quesnay de Beaurepaire. C'est à la suite d'une instruction complémentaire que ce magistrat a constaté que le résultat des poursuites, dont il avait été d'abord le partisan, était incertain et qu'il a déclaré que l'on courait le risque de courir à un échec. Cela résulte d'un rapport adressé par lui au garde des sceaux.

Dans ce rapport, dont l'orateur donne lecture, M. Quesnay de Beaurepaire se plaint de ce que le garde des sceaux ne l'ait pas appelé à conférer avec lui sur un sujet délicat.

M. Quesnay de Beaurepaire termine en disant qu'il a conscience d'avoir agi en magistrat scrupuleux. (Vives protestations à gauche).

M. de Beaurepaire a ponctuellement obéi au garde des sceaux M. Ricard, et il a été élevé par le successeur de M. Ricard, M. Léon Bourgeois, à l'un des plus hauts postes de la magistrature française.

On ne prouvera pas que M. Quesnay de Beaurepaire ait commis une forfaiture ni même des défaillances; il a fait tout son devoir. (Vives dénégations à gauche; applaudissements au centre).

La lumière est faite aujourd'hui. (Rires et dénégations); elle est faite par les enquêtes parlementaires elles-mêmes.

Des hommes les plus justement estimés et dont la présence ici a été un honneur pour la Chambre, ont été diffamés. M. Floquet a pu écrire qu'il avait été malmené par la lâcheté de ses amis. (Applaudissements au centre).

Il ne faut pas que, par crainte d'un soupçon, la Chambre se laisse aujourd'hui entraîner où on veut la conduire.

M. *Viviani* dit qu'il a été chargé de faire un rapport sur les responsabilités qui incombent à des magistrats et qu'il présente ce projet de résolution :

La Chambre regrette que les défaillances de certains magistrats aient assuré l'impunité des coupables.

Appelé devant la commission d'enquête, M. Quesnay de Beaurepaire a refusé de répondre invoquant le secret professionnel. Cependant la commission a persisté à poursuivre ses travaux.

Aujourd'hui elle accuse M. Quesnay de Beaurepaire d'avoir : 1° Par une procédure vicieuse assuré à de hauts coupables une scandaleuse impunité; 2° Volontairement omis de saisir au domicile du sieur Reinach des documents qui appartenaient à la justice et ainsi assuré l'impunité de ce haut coupable.

L'orateur ne recherchera pas si M. Quesnay de Beaurepaire, qui avait invoqué devant la commission le secret professionnel, n'est pas allé porter ses explications à un petit Conseil de famille chargé de le couvrir.

Il s'agit de savoir aujourd'hui face à face avec ce pays auquel on a escroqué quatorze cent millions, si la Chambre approuvera ce magistrat.

La cour de cassation a décidé qu'au moyen d'une information vicieuse, d'une information nulle, M. Quesnay de Beaurepaire avait empêché l'interruption de la prescription en faveur des coupables.

Or, que demande la commission à la Chambre? De blâmer simplement M. Quesnay de Beaurepaire.

M. Léon Bourgeois, a-t-on dit, a nommé M. Quesnay de Beaurepaire à la Cour de cassation. Oui, mais la date de cette nomination est celle du 9 décembre 1892; or les faits dénoncés aujourd'hui sont de 1893.

Et d'ailleurs prétend-on avoir dans cette nomination une amnistie.

On accuse la commission de proposer un blâme contre M. Quesnay de Beaurepaire.

Oublie-t-on que M. Darlan, garde des sceaux de M. Méline, s'est fait le complice de la commission, en lui fournissant les documents qui ont inspiré ses conclusions.

La justice apparait ici avec un visage aimable, souriant pour les puissants, avec un visage glacé et sévère pour les petits.

Le pays ne comprendrait pas qu'en une pareille question, la Chambre tout entière ne s'unit dans un même élan et une commune réprobation. (Applaudissements prolongés à gauche, à droite et sur quelques bancs du centre.)

Plusieurs voix : L'affichage! L'affichage!

Par 311 voix contre 174, l'affichage du discours de M. Viviani est ordonné.

(Bravos et applaudissements prolongés à gauche. — Violente agitation.)

M. *Milliard*, garde des sceaux, dit que les accusations qui viennent d'être formulées ne sauraient atteindre le Cabinet actuel, puisqu'elles se rapportent à des faits qui sont bien antérieurs à sa formation, qu'elles ne sauraient atteindre le garde des sceaux actuel qui est né d'hier.

La Chambre a le droit de juger les ministres; c'est pourquoi l'orateur doit lui faire connaître ce qu'il a fait.

Il a lu le rapport de M. Viviani; il a pu constater que ce n'était pas un document négligeable.

Il n'a pas cru pour le moment devoir déférer M. Quesnay de Beaurepaire devant le Conseil supérieur de la magistrature. Il a chargé ce Conseil d'examiner la conduite de ce magistrat dans l'affaire du Panama et de présenter un rapport.

Ce rapport a été rédigé par M. Betoland, l'un des membres du Conseil supérieur, et transmis au garde des sceaux.

M. Quesnay de Beaurepaire a commis une erreur juridique, mais une erreur très explicable et excusable.

Les faits délictueux dont avait à s'occuper ce magistrat remontaient à 1888; la prescription devait intervenir en décembre 1891. Or, c'est le 11 juin de cette dernière année que M. Quesnay de Beaurepaire a ouvert une information qui, déclarée nulle par la Cour de cassation, n'a pu avoir d'effet interruptif.

Il peut y avoir eu une erreur juridique commise par M. de Beaurepaire, mais une erreur sur laquelle la jurisprudence n'a pas toujours été d'accord, une erreur qui comptait de nombreux précédents.

M. Viviani a reproché encore à M. Q. de Beaurepaire de n'avoir pas perquisitionné à temps au domicile du baron de Reinach et fait saisir les papiers du baron.

Or, M. de Beaurepaire avait écrit au garde des sceaux qu'il attendait ses ordres pour procéder à cette perquisition.

M. *Louis Ricard*, ancien garde des sceaux, dit qu'il ne fut que tardivement avisé de l'ordonnance de M. Prinet, tendant à la saisie des papiers du baron de Reinach.

Quand le garde des sceaux donna l'ordre de procéder à cette saisie, M. de Beaurepaire répondit que la mort du baron de Reinach faisait tomber toute procédure. (Applaudissements à gauche).

M. *Milliard* ne conteste pas cette déclaration.

M. *Louis Ricard*. — Vous avez dit que j'avais été consulté sur la question de savoir si l'on devait procéder à la saisie des papiers.

M. *Milliard*. — Je me suis fait, en vérité, bien mal comprendre; je suis le premier à regretter que l'on n'ait pas pratiqué la saisie, mais je crois à la parfaite bonne foi qui a inspiré la conduite de M. de Beaurepaire.

Si les conclusions de la commission ne sont pas votées par la Chambre, l'orateur jugera que la cour de cassation ne devra pas être saisie contre M. de Beaurepaire.

Dans le cas contraire, la cour de cassation devra être saisie. M. de Beaurepaire a d'ailleurs été le premier à demander d'être traduit devant ses juges naturels.

Combattons-nous dans cette Chambre, mais ne cherchons pas à nous déshonorer.

Cris. — Aux voix!

M. *Henri Blanc* dit qu'après les explications fournies par le ministre de la justice, il votera les conclusions de la commission.

Les conclusions de la commission sont adoptées par 515 voix contre 0. (Applaudissements et rires prolongés).

La Chambre décide que les conclusions de la commission et le vote seront affichés à la suite du discours de M. Viviani.

Demain jeudi, séance à 2 heures.

La séance est levée à 5 h. 30.

Chronique Locale

LE CALENDRIER

Vendredi 1er avril 1898, 91e jour de l'année. Lever du soleil, 5 h. 49; coucher, 6 h. 29; lever de la lune, midi 30; coucher, 3 h. 7 matin.

13e semaine de l'année. — Pleine lune, le 6 avril.

1893. — La ville de Strung-Treng, au Siam, est occupée par les Français.

Fête : Saint Hugues.

M. Fernand Rabier en congé

M. Fernand Rabier n'a pas assisté aux dernières délibérations de la Chambre et, chose extraordinaire, le compère qui le supplée habituellement, au moment du vote, n'a pas eu à remplir son office bénévole : l'absence de M. le député d'Orléans était régulière, parlementairement; pour vaquer avec plus de loisir à sa besogne électorale, il s'est fait octroyer un congé; il en profite pour s'assurer des ovations, le soir, au Casino, où la politique et la chanson s'harmonisent si heureusement!

M. Viger et l'impôt sur le revenu

Le 26 mars 1896, M. Viger votait l'impôt sur le revenu, tel que l'avait conçu M. Doumer, tel que le demande encore M. Léon Bourgeois.

Pour s'en excuser, M. Viger a dit, l'autre jour, aux électeurs de La Ferté-Saint-Aubin que, ce vote, il en avait subi l'obligation, comme un véritable martyr de l'honneur gouvernemental, parce que, collègue de M. Léon Bourgeois et de M. Doumer, il était lié par la solidarité ministérielle.

Eh bien! cette excuse de M. Viger n'était pas plus sincère que plausible.

Le 7 juillet 1896, M. Viger avait pleinement recouvré son indépendance : il n'était plus ministre; M. Léon Bourgeois avait cédé le pouvoir à M. Méline. Or, le 7 juillet, quand M. Doumer, redevenu simple député, présenta de nouveau, sous forme de proposition législative, son projet d'établir l'impôt sur le revenu, M. Viger vota une fois de plus pour cet impôt, en compagnie de M. Doumer et des radicaux socialistes!

A supposer que, le 26 mars, M. Viger ait voté, la mort dans l'âme, contrairement à l'ordre de sa conscience et à la prescription de sa raison, pour ne pas occasionner par sa démission une crise ministérielle, il se trouvait dégagé de toute contrainte, le 7 juillet; il n'avait plus, à cette date, que sa conscience à consulter, sa raison à écouter; et cependant il a voté, dans le second cas comme dans le premier, cet impôt qu'il s'avise aujourd'hui de réprouver si catégoriquement!

Le 26 mars, il a manqué de courage et de dignité, en votant un impôt qu'il savait odieux et qu'il croyait funeste à son pays autant qu'à la République; le 7 juillet, il a manqué de probité parlementaire, en ne votant pas contre cet impôt, alors qu'il le pouvait librement et que sa propre conviction l'y invitait, aussi bien que l'intérêt de ses mandants.

Donc, l'excuse qu'il a imaginée pour se disculper, à La Ferté-Saint-Aubin, n'est ni juste ni sérieuse : en l'alléguant, M. Viger a audacieusement trompé ses électeurs.

ACTES OFFICIELS

Votes des sénateurs du Loiret. — MM. A. Cochery et Fousset ont voté *contre* l'amendement Déandréis au chapitre 54 du budget de la guerre, adopté par 173 voix contre 86, et *contre* l'amendement Savary au chapitre 6 du budget de l'agriculture, repoussé par 190 voix contre 43.

M. A. Cochery a voté *pour* le 1er paragraphe de l'article 1er de la loi sur la culture du lin et du chanvre, repoussé par 130 voix contre 114; M. Fousset a voté *contre*.

Votes des députés du Loiret. — MM. Alasseur, G. Cochery, Lacroix et Viger ont voté *contre* le contre projet de M. Pichon au projet sur le service maritime postal, repoussé par 337 voix contre 169; M. Rabier est absent par congé.

Hier, MM. Alasseur, Lacroix et Viger ont voté *pour* l'affichage du discours de M. Viviani, adopté par 283 voix contre 155, et *pour* l'ensemble des conclusions de la commission d'enquête sur le Panama, adopté à l'unanimité de 490 votants. M. G. Cochery a voté *contre* dans le premier scrutin et s'est abstenu dans le second.

MM. Alasseur, G. Cochery, Lacroix et Viger ont voté *pour* le maintien de l'ordre du jour, adopté par 298 voix contre 143.

M. Rabier est absent par congé.

Les exercices de cavalerie dans le 5e corps. — Sur l'initiative du général commandant la 5e brigade de cavalerie, le général commandant le 5e corps vient de prescrire les mesures suivantes :

Chaque fois que les régiments d'infanterie stationnés à Blois et à Auxerre feront des marches en exercices, le premier dans la direction de Vendôme, le second dans la direction de Joigny, leurs colonels préviendront le colonel de la garnison de cavalerie voisine : Vendôme ou Joigny. Ces derniers enverront des officiers en reconnaissance avec mission d'apprécier la direction, la force et la formation de l'infanterie signalée.

De leur côté les régiments d'infanterie prendront leurs mesures pour empêcher les reconnaissances de cavalerie de s'approcher d'eux.

NOUVELLES & FAITS
ORLÉANS

Le panégyrique de Jeanne d'Arc à Orléans

C'est Mgr Pagis, évêque de Verdun, qui prononcera le panégyrique de Jeanne d'Arc, dans la cathédrale d'Orléans, le dimanche 15 mai prochain.

La médaille de 1870

Le Sénat a repoussé la création de la médaille de 1870, votée par la Chambre.

Ce résultat attristera les patriotes. Il est inconcevable, en effet, qu'on refuse un signe distinctif et honorifique aux braves trahis par la mauvaise fortune, aux soldats qui sont allés au feu et ont exposé leur vie pour la défense de la patrie.

La loi sur les accidents du travail

La Chambre a voté définitivement la loi, sur le métier depuis plusieurs années, sur la responsabilité des accidents du travail.

Un de nos confrères de Paris, l'*Eclair*, fait toucher du doigt les extravagances de cette loi par un exemple topique. Désormais, lorsqu'un ouvrier demandera de l'ouvrage, la première question qu'on lui adressera sera celle ci : « Etes vous marié et avez vous des enfants? » Si l'ouvrier répond affirmativement, on lui dira : « Dans ce cas, allez vous promener! Nous n'engageons que des célibataires. » En revanche, si l'ouvrier est étranger, s'il déclare qu'il est marié et que sa famille réside à l'étranger, qu'il lui envoie par conséquent le fruit de son travail, appauvrissant d'autant notre pays, on lui ouvrire les bras et on l'embauchera.

« C'est monstrueux », direz-vous. Assurément; mais à qui la faute? A cette loi sur les accidents du travail, qui aggrave la responsabilité encourue par le patron, en la mesurant au nombre des enfants de la victime d'un accident si cet ouvrier est Français et en la dégageant au contraire si l'ouvrier est étranger et si les siens résident hors de France. C'est une prime donnée à l'immoralité; un encouragement à la dépopulation et aux barrières grandes ouvertes, au contraire, aux travailleurs internationaux, qui ne peuvent être employés en Belgique, en Italie, par exemple, et viennent chez nous faire une concurrence fâcheuse au prolétariat français.

Les conseils de revision

Nous avons annoncé le dépôt, par le ministre de la guerre, d'un projet de loi donnant aux conseils de revision le droit de reviser eux-mêmes leurs décisions, qui ne pouvaient jusqu'ici être attaquées que devant le Conseil d'Etat. Toutefois, après entente avec le ministre, la commission de l'armée a fait à ce projet une petite addition relative aux fautes et négligences des maires et secrétaires de mairie, lesquels donneront droit à revision aussi bien que les fautes et négligences du recrutement. Voici, d'ailleurs, le texte proposé par la commission pour compléter l'article 32 de la loi sur le recrutement de l'armée :

Elles (les décisions) peuvent être aussi revisées par les conseils de revision eux-mêmes pour l'un des motifs ci-après : erreur matérielle dans les pièces sur le vu desquelles la décision a été prise; défaut de justification imputable aux fonctionnaires ou agents civils ou militaires chargés d'établir les pièces ou de les transmettre.

La demande de revision est examinée dans la session qui suit immédiatement celle où la décision a été prise. Elle est introduite par le ministre de la guerre, soit d'office, soit à la requête de l'intéressé.

Petit séminaire de Sainte-Croix

M. Paul Ratier, élève du petit séminaire de Sainte-Croix, vient d'être reçu bachelier de l'enseignement secondaire classique (2e partie, lettres-philosophie).

Une erreur de nom s'est glissée l'autre jour parmi les noms des bacheliers ès lettres du petit séminaire de Sainte Croix. Au lieu d'*André* il faut lire, *Pierre Gaudry*.

La Conférence sur les rayons X, à la Société des photographes-amateurs du Loiret

C'est en présence d'une assistance nombreuse et choisie qu'a été donnée, hier soir, dans la grande salle de l'hôtel d'Hardouineau, la conférence sur les rayons X, organisée par la Société des photographes-amateurs du Loiret.

Le conférencier était l'un des membres du Comité, M. l'abbé Maillard, professeur de sciences au petit séminaire de Sainte-Croix, secrétaire de la Société d'agriculture, sciences, belles lettres et arts d'Orléans, qui, comme photographe-amateur, pourrait, on le sait, en remontrer à plus d'un professionnel. Grâce à cet heureux choix, la Société des amateurs photographes a procuré à ceux des Orléanais qui ont eu la bonne inspiration de se rendre à la conférence, une heure de distraction des plus intéressantes et des plus instructives.

Exprimant le regret que la conférence n'ait pas été confiée à l'honorable président de la Société, M. Papelier, professeur agrégé de mathématiques spéciales au Lycée, à qui elle revenait de droit, M. l'abbé Maillard présente son collaborateur, M. le chanoine Génin, ancien professeur de sciences à La Chapelle, déjà très au courant de la question à traiter puisqu'il vient de donner trois conférences successives à La Chapelle, au petit séminaire de Sainte-Croix et rue des Pensées. Insistant sur l'ardeur que le vénérable chanoine met à vulgariser les rayons X, il le proclame commis voyageur en cette spécialité et le remercie d'avoir facilité, par ses relations avec la maison Radiguet, de Paris, l'entente de la Société des photographes amateurs avec cette maison, pour se procurer les appareils nécessaires à la conférence et aux expériences.

Puis M. l'abbé Maillard s'excuse, bien inutilement, auprès de ceux qui savent et de ceux qui ne savent pas, espérant ne pas trop mériter la sévérité des uns et se mettre à la portée des autres.

Rassurons de suite l'aimable conférencier. Ceux qui savent et qui enseignent l'ont de suite reconnu pour l'un des leurs, et non des moins méritants. Ceux qui ne savaient pas l'ont parfaitement compris; il les a vivement intéressés sans leur infliger trop d'efforts.

Avant de traiter des rayons X, le conférencier a dû mettre son auditoire au courant de la théorie des rayons cathodiques, et il l'a fait à l'aide d'expériences de tubes de Geissler illuminés par le passage de l'étincelle électrique; il a exposé, de même, les phénomènes qui se passent dans les tubes de Crookes, grâce auxquels le professeur Roentgen, de Wurtzbourg, a pu photographier l'invisible.

Dû à un pur hasard, comme la plupart des découvertes scientifiques, celle des rayons X, ainsi nommés, parce que l'inventeur et tout le monde encore en ignore la nature, est une des plus importantes du siècle, et le conférencier se félicite que l'auteur, quoique Allemand, soit seulement Bavarois, ce qui nous parait une maigre fiche de consolation.

La découverte expliquée, suivent les applications; nous assistons à une série d'expériences du plus haut intérêt, dont on ne se rend bien compte qu'en les voyant de près et avec le secours d'un guide aussi persuasif que l'est le savant professeur. C'est tour à tour un panier, une boîte, une main, un corps humain, placé sous l'influence des rayons cathodiques qui viennent révéler leurs secrets intimes ou leur structure osseuse aux spectateurs. Que l'on substitue une plaque sensible à l'écran sur lequel apparaissent tout à l'heure les intérieurs des objets ou des corps et voici la radiographie, ou photographie par les rayons X, qui entre en scène.

Aux explications sur l'origine des rayons X et sur la façon dont on les obtient succèdent les résultats obtenus. Ces résultats, ce sont des projections lumineuses qui nous les donnent, en une suite de photographies d'objets, de corps de toutes sortes considérablement agrandies. Et nous voici, de la sorte, quelque peu au courant des précieux services que peuvent rendre les rayons X aux différents points de vue scientifique, industriel, médical, criminel même, quoique, à cet égard, on soit loin encore d'avoir le dernier mot.

En terminant sa très instructive conférence, M. l'abbé Maillard, en quelques paroles élevées, a su faire remonter au Maître des sciences, à Dieu, toutes les découvertes, tous les progrès réalisés par l'homme, et il a remercié ses auditeurs de l'attention soutenue qu'ils avaient bien voulu prêter, non pas, dit-il, à un savant, mais à un passionné de la science.

Tous les assistants se sont retirés fort satisfaits et emportant chacun un petit bagage scientifique dont ils ne peuvent qu'être reconnaissants au trop modeste conférencier.

E. C.

Société de secours aux blessés militaires

En l'absence de M. le président Paulmier, empêché par une cruelle maladie, M. Bordas, comme doyen d'âge, donnait hier la parole à M. le docteur Vacher pour la troisième conférence de la société.

Après un rapide et substantiel exposé sur les fonctions du sang, des vaisseaux et du cœur, le docteur Vacher aborde l'objet principal de sa conférence : les hémorragies. Les différentes sortes en sont successivement étudiées, en insistant surtout sur les hémorragies traumatiques plus spéciales à nos soldats. Dans un beau mouvement oratoire, le conférencier ajoute : « Il faut à tout prix arrêter le sang de nos blessés; c'est le sang de la France, on ne doit pas le laisser couler inutilement. »

Cette troisième partie, claire, pratique et vivement applaudie, montre, avec pièces à l'appui, les moyens de combattre les hémorragies les plus simples comme les plus compliquées.

M. Bordas, avant de lever la séance, traduit les sentiments de tous en offrant au docteur Vacher ses sincères félicitations et ses vifs remerciements.

Le banquet des anciens militaires médaillés

Le banquet des anciens militaires médaillés des armées de terre et de mer du Loiret aura lieu dimanche prochain 3 avril, à 6 h. 1/2 du soir, à l'hôtel Sainte Catherine.

Note d'un sylviculteur

On a lu, lundi, à l'Académie des sciences, une note sur le phénomène qui remplace la tige principale d'un arbre par une branche latérale.

Lorsque la flèche d'un pin a été brisée, une des branches de côté se recourbe et remplace la flèche. M. Boirivant, l'auteur de la note, montre que, dans ce cas, la structure de cette tige se modifie et devient semblable à celle d'une tige principale. Il en est de même pour une radicelle remplaçant une racine principale.

L'hiver de 1898

Hiver doux, hiver long. Est-ce que le proverbe météorologique aurait raison? L'hiver 1897-1898, qui par parenthèse ressemble assez à l'hiver 1797-1798, n'a pas été dur; mais il n'en finit pas. Le printemps officiel est venu le 20 mars; or, dès le 21, le froid s'accentuait et, le 24 et le 25, les neiges étaient presque générales dans le Nord et l'Est, pour ne parler que de la France. A Orléans, le 24, la neige nous revenait; à la fin de la nuit du 25, elle tombait à gros flocons.

Au mois de février, les 25 et 26, les déclinaisons lunaires montaient de 16° à 23°; en mars, les mêmes déclinaisons 16° à 23° sur-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOIRET

29

DE TOUTE SON AME

Par là, il se sentait inférieur à toute sa race et à beaucoup de ses pareils, déclassé, écarté d'une joie commune. Et il avait beau plaisanter les gars du village, les remueurs de terre que la ville étourdit, il n'était, au vrai, que l'un d'eux perverti et malade.

Cinquante ans plus tôt, ou simplement si le grand-père, un jour qu'il avait trop bu, n'avait juré, sans autre raison, de quitter Plougastel, Antoine eût été le paysan qui s'en va la bêche sur l'épaule, la journée finie, entre plage et champ, les yeux sur l'horizon de mer, et qui a déjà le cœur dans la maison là-bas, où la femme taille le pain de la soupe.

Breton de la terre dure, il l'était encore par son entêtement, cette forme barbare de la fidélité; par le dégoût subit qui le saisissait à un certain moment de l'orgie, et le plongeait, pour un ou deux jours souvent, dans une mélancolie noire; alors, il quittait ses compagnons et il s'en allait seul, le long des quais, mêlant sa maigre silhouette à celle des portefaix, et regardant les choses et les hommes avec des yeux de folie.

Ce n'étaient cependant ni la folie ni le remords. C'étaient vous qui repassiez, songes des pauvres anciens, songes d'une race écouteuse de flots, que les murs d'une fabrique ou les rues d'une ville n'emprisonneront jamais tout entière.

Il pouvait rire, et il pouvait dire : « Je souffre ». Et ce fut par là qu'il s'empara de l'âme de cette abandonnée que la vie avait mise sur sa route.

Les deux premières fois qu'il avait accompagné Marie, — ainsi que Marie l'avait avoué à Henriette, — il avait plaisanté avec elle. Marie l'avait éconduit la seconde fois. Et il ne l'avait plus accompagnée, mais il l'avait rencontrée. Il lui avait dit : « Je suis comme vous, quelqu'un que sa famille a rejeté; nous nous ressemblons de misère ».

Alors elle l'avait écouté. Peu à peu l'habitude s'était prise de se retrouver le soir, à l'angle d'une rue. Marie passait. Antoine sortait de l'abri d'un porche où il avait attendu, et ils causaient deux ou trois minutes, effacés le long de la même muraille, dans l'ombre de la voûte.

Lui rabattait son chapeau sur son front; elle relevait un pan de son vieux manteau pour se cacher des rares passants. Ils se disaient la journée qui finissait, sans rien de plus bien souvent. Quelquefois il ajoutait : « Que vous avez de beaux cheveux, Marie! » mais son regard l'embrassait toute, et l'ardente passion qu'il exprimait, c'était, hélas! ce qui les retenait tous deux, l'un près de l'autre, et ce qui continuait de troubler Marie, alors que les mots échangés s'effaçaient si vite et se perdaient dans son souvenir.

Une nuit d'août, — la dernière où l'on eut veillé chez Mad. Clémence, — Marie Schwarz remontait en hâte, exténuée de faim et de fatigue, vers la chambre de la rue Saint Similien; elle songeait à peine à lui, tant la soirée était avancée. Et quand elle le vit se détacher de l'arche noire du porche où il l'avait attendue, elle fut saisie d'un frisson de détresse affreuse. Non, il n'aurait pas dû être là. Cen était trop. Elle se sentit attirée vers l'angle de la muraille.

— Voilà deux heures que je suis ici, Marie, pour toi, parce que je t'aime.

Il était dans ses moments d'âmère tristesse.

Il lui dit, prenant ses mains, tendant ses lèvres jusqu'à frôler l'épaisse chevelure noire qui tombait à demi défaite le long du cou :

— Marie, Marie, je t'aime tant que, si je pouvais, je ferais de toi ma femme...

— Ne me parlez pas comme ça, laissez moi, ne me dites plus rien!

— Marie, je vais partir pour le régiment, je n'en reviendrai peut-être pas. Je n'ai plus que deux mois dans la vie. Viens avec moi!

— Laissez-moi, Antoine!

Elle se débattait, déjà perdue en esprit, parce qu'il avait dit : « Si je pouvais, je ferais de toi ma femme. » Elle se dégagea; elle s'éloigna avec un air d'épouvante :

— Non! non! Je ne veux pas! Ce serait notre malheur à tous deux! Ne revenez plus jamais! jamais!

Mais il devait revenir. Il revint. Le soir du jour où Eloi Madiot l'invita, Antoine retrouva Marie au lieu accoutumé. Elle était vaincue déjà.

Ce soir-là, le dernier appui lui manquait. Elle n'avait pas vu Henriette depuis la veille; elle ne la verrait pas le lendemain, ni les jours qui suivraient.

Elle s'abandonna en pleurant sur l'épaule d'Antoine, et se laissa emmener.

XIX

Ainsi la triste Marie, dans la détresse de son âme, avait songé à Henriette absente et crié vers elle.

D'autres pensées en cette même nuit allaient vers la voyageuse, regrets du vieux Madiot, de plusieurs du faubourg privés de la visite du soir, appels aussi de la petite Reine qui aimait en secret la première, de Louisa, d'Etienne surtout!

Il y avait plus d'âmes en mouvement pour cette ouvrière qui s'éloignait des siens, et plus de prières sur les routes du ciel, et plus de revoir, que pour bien des riches qui partent. Tendresses inconnues qui se croisent dans l'ombre!

Sur un banc qu'ils avaient sorti de la cabane et placé au bord de la Loire, Etienne et sa mère veillaient. Ils attendaient le père qui était allé tendre des lignes en amont. Les petits dormaient.

Dans les prés éclairés par la lune, des bœufs passaient, formes grises et vagues dans le brouillard, et, derrière eux, la trace de leurs pieds coupait d'une rayure sombre l'herbe blanche de rosée. La Loire coulait lentement, contenue par la poussée de la mer qui achevait sa marée. Elle était pleine de reflets. On entendait le cri des petites chouettes qui s'éveillaient dans les peupliers de Mauves.

— Que veux-tu, mon pauvre gars, disait la mère Louarel, les mains cachées sous son tablier à cause du frais de la nuit, et regardant le fleuve que regardait aussi Etienne; que veux tu faire de mieux? Les filles comme elle ne se commandent pas. Elle t'a dit de patienter.

— Mère, si seulement j'avais de l'espoir, je patienterais tant qu'il faudrait. Mais voilà : je crois toujours qu'elle ne voudra pas de moi.

La femme se penchait un peu de côté, et, pour endormir cette douleur, tâchait de retrouver sa voix de jeunesse, celle qu'on avait près du berceau de l'enfant, et elle disait :

— Mon Etienne, ne te fais pas des idées; moi je pense que si elle attend, c'est bon signe, vois tu, elle a voulu t'éprouver le cœur.

Il y avait entre eux de longs silences qu'emplissait la nuit tranquille.

Tous deux semblables, la mère et le fils, tous deux de race ardente et réguliers de traits, ils avaient presque la même expression, les yeux fixés sur le fleuve d'où ils tiraient leur vie.

Mais la physionomie de l'homme exprimait autre chose qu'une souffrance : une énergie, une volonté difficile à contraindre. Celle de la mère disait la compassion. Elle avait été très belle, cette femme de pêcheur, et elle savait le mal que fait le mépris d'amour. Elle reprit :

— Quand tu passes le matin, devant le quai où sa maison, elle te regarde?

— Oui, dit Etienne, pas tous les jours, mais hier encore elle était là.

— Vois-tu ses yeux? Disent-ils quelque chose?

Le grand Etienne secoua la tête :

— Non, mère, je ne vois pas ses yeux. Nous sommes trop loin. Je vois seulement une blancheur dans le noir de la fenêtre, et ses mains quand elle les appuie, je reconnais ses cheveux.

La mère dit :

— Fait-elle des signes?

Mais il secoua encore la tête, et répondit :

— Ni quand elle vient, ni quand elle part. C'est comme une statue qui me regarde. Mais j'ai promis de ne pas la tourmenter, et je tourne mon bateau comme si je n'espérais rien.

De nouveau, ils se turent. Les petites chouettes se rapprochaient invisibles, poussant leurs cris de chasse et de mort. Ce fut Etienne qui reprit, d'une voix grave, toute frémissante de jeunesse :

— Je l'attendrai. Mais quand Noël sera passé, aussi vrai que je suis ici, mère, j'irai la voir. Et je lui dirai : « Il faut tout me dire aujourd'hui, tout : c'est la fin! » Et si elle ne veut pas de moi...

Il étendit le bras, lentement, dans la direction où la Loire entraînait sous la lune ses moires luisantes :

— Vous savez ce que je ferai. C'est juré.

Leurs deux soupirs se confondirent, soufflés blancs, tout de suite dissipés dans la nuit. La mère connaissait les secrets d'Etienne. Mais, d'entendre rappeler cette menace et de ne pouvoir douter que son fils l'accomplit, si Henriette le refusait, elle fut toute remuée.

Elle se représenta ce que serait la cabane de Mauves, lorsque Etienne l'aurait quittée, et quelles angoisses elle-même elle souffrirait, dès que le vent fraîchirait sur la Loire, en songeant qu'elle avait quatre fils exposés au péril de la mer. Elle dit, presque durement :

— Ah! si ce n'était pas elle!

Ces mots-là les tinrent muets tous deux, pendant plus d'une demi-heure.

Les prés étaient devenus si brillants, qu'on eût dit qu'il était tombé de la neige. Dans la blancheur du paysage nocturne, la Loire semblait une grande route grise. Seul, un rayon de lune la barrait de lumière. Et, à l'endroit de la rive opposée, bien loin, où commençait le rayon, les yeux d'Etienne, tout à coup, distinguèrent un point noir qui remuait.

Il se leva.

— Le canot du père, dit-il.

René BAZIN.

(A suivre.)

Source gallica.bnf.fr / Médiathèques d'Orléans

JdL du 01 avril 1898

Le président de la Société des Amateurs photographes du Loiret est alors M. Georges Papelier, professeur agrégé de mathématiques spéciales, enseignant au lycée d'Orléans.

On lit ci-dessous qu'en 1899 :
« Une installation toute spéciale pour la production de RAYONS DE ROENTGEN est à la disposition des intéressés AU COMPTOIR DE PHOTOGRAPHIE E. SADORGE Orléans, 68, rue des Carmes, 68, Orléans. »

JdL du 18 novembre 1899

Références aux cours publics dans le *Journal du Loiret* (JdL) consulté sur Gallica (34 occurrences entre 1873 et 1923)

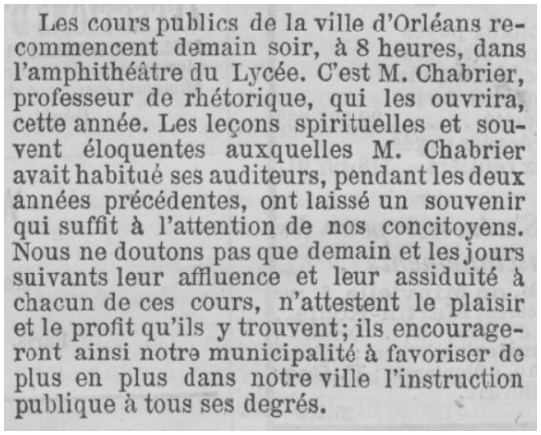

Les cours publics de la ville d'Orléans recommencent demain soir, à 8 heures, dans l'amphithéâtre du Lycée. C'est M. Chabrier, professeur de rhétorique, qui les ouvrira, cette année. Les leçons spirituelles et souvent éloquentes auxquelles M. Chabrier avait habitué ses auditeurs, pendant les deux années précédentes, ont laissé un souvenir qui suffit à l'attention de nos concitoyens. Nous ne doutons pas que demain et les jours suivants leur affluence et leur assiduité à chacun de ces cours, n'attestent le plaisir et le profit qu'ils y trouvent; ils encourageront ainsi notre municipalité à favoriser de plus en plus dans notre ville l'instruction publique à tous ses degrés.

Cours de rhétorique, JdL du 19 novembre 1873

Cours publics de la ville d'Orléans

Au Lycée

CHIMIE et PHYSIOLOGIE. — Lundi soir, 10 février, à 8 h. 1/2. — Falsifications du lait et du vin. — Projections lumineuses.

Cours de chimie avec projections (expériences ?), JdL du 9 février 1876

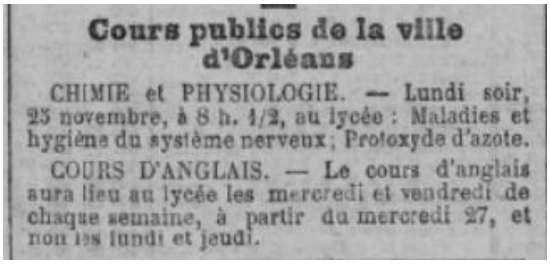

Cours publics de la ville d'Orléans

CHIMIE et PHYSIOLOGIE. — Lundi soir, 25 novembre, à 8 h. 1/2, au lycée : Maladies et hygiène du système nerveux ; Protoxyde d'azote.

COURS D'ANGLAIS. — Le cours d'anglais aura lieu au lycée les mercredi et vendredi de chaque semaine, à partir du mercredi 27, et non les lundi et jeudi.

JdL du 25 novembre 1895

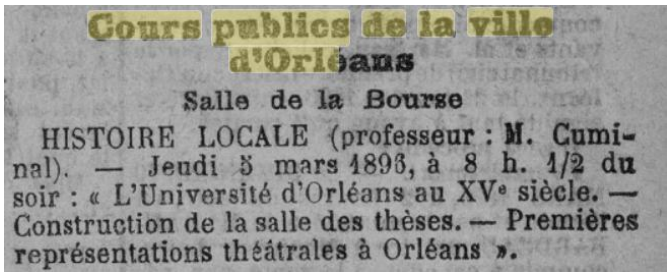

Cours publics de la ville d'Orléans

Salle de la Bourse

HISTOIRE LOCALE (professeur : M. Cuminal). — Jeudi 5 mars 1896, à 8 h. 1/2 du soir : « L'Université d'Orléans au XVe siècle. — Construction de la salle des thèses. — Premières représentations théâtrales à Orléans ».

JdL du 5 mars 1895

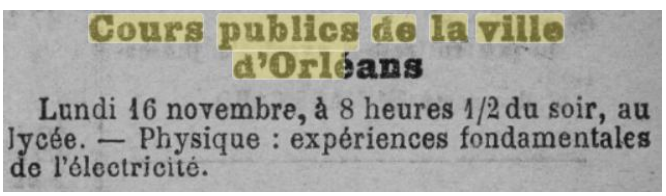

Cours publics de la ville d'Orléans

Lundi 16 novembre, à 8 heures 1/2 du soir, au lycée. — Physique : expériences fondamentales de l'électricité.

Des expériences de physique réalisées devant le public ? JdL du 15 novembre 1896

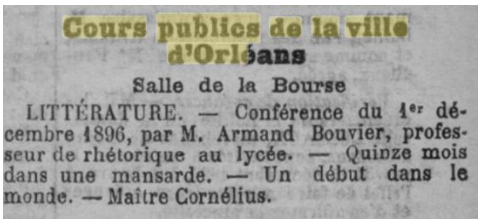

Cours publics de la ville d'Orléans

Salle de la Bourse

LITTÉRATURE. — Conférence du 1er décembre 1896, par M. Armand Bouvier, professeur de rhétorique au lycée. — Quinze mois dans une mansarde. — Un début dans le monde. — Maître Cornélius.

JdL du 3 novembre 1896

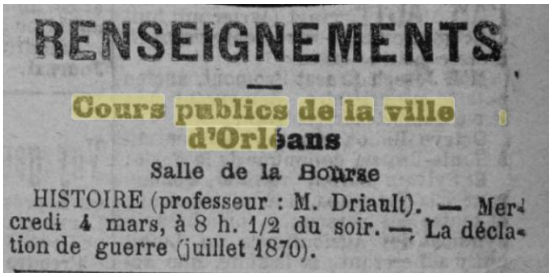

RENSEIGNEMENTS

Cours publics de la ville d'Orléans

Salle de la Bourse

HISTOIRE (professeur : M. Driault). — Mercredi 4 mars, à 8 h. 1/2 du soir. — La déclaration de guerre (juillet 1870).

JdL du 4 mars 1896

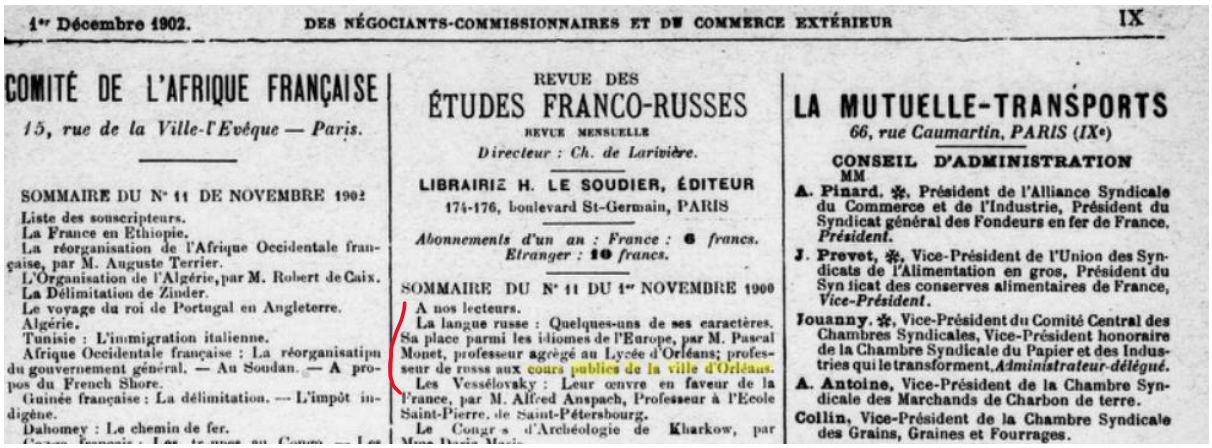

1er Décembre 1902. DES NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR IX

COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

15, rue de la Ville-l'Evêque — Paris.

SOMMAIRE DU N° 11 DE NOVEMBRE 1902

Liste des souscripteurs.
La France en Ethiopie.
La réorganisation de l'Afrique Occidentale française, par M. Auguste Terrier.
L'Organisation de l'Algérie, par M. Robert de Caix.
La Délimitation de Zinder.
Le voyage du roi de Portugal en Angleterre.
Algérie.
Tunisie : L'immigration italienne.
Afrique Occidentale française : La réorganisation du gouvernement général. — Au Soudan. — A propos du French Shore.
Guinée française : La délimitation. — L'impôt indigène.
Dahomey : Le chemin de fer.

REVUE DES

ÉTUDES FRANCO-RUSSES

REVUE MENSUELLE

Directeur : Ch. de Larivière.

LIBRAIRIE H. LE SOUDIER, ÉDITEUR

174-176, boulevard St-Germain, PARIS

Abonnements d'un an : France : 6 francs. Etranger : 10 francs.

SOMMAIRE DU N° 11 DU 1er NOVEMBRE 1900

A nos lecteurs.
La langue russe : Quelques-uns de ses caractères. Sa place parmi les idiomes de l'Europe, par M. Pascal Monet, professeur agrégé au Lycée d'Orléans; professeur de russe aux cours publics de la ville d'Orléans.
Les Vessélovsky : Leur œuvre en faveur de la France, par M. Alfred Anspach, Professeur à l'Ecole Saint-Pierre, de Saint-Pétersbourg.
Le Congrès d'Archéologie de Kharkow, par

LA MUTUELLE-TRANSPORTS

66, rue Caumartin, PARIS (IXe)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM

A. Pinard, ✲, Président de l'Alliance Syndicale du Commerce et de l'Industrie, Président du Syndicat général des Fondeurs en fer de France. *Président.*

J. Prevet, ✲, Vice-Président de l'Union des Syndicats de l'Alimentation en gros, Président du Syndicat des conserves alimentaires de France, *Vice-Président.*

Jouanny, ✲, Vice-Président du Comité Central des Chambres Syndicales, Vice-Président honoraire de la Chambre Syndicale du Papier et des Industries qui le transforment, *Administrateur-délégué.*

A. Antoine, Vice-Président de la Chambre Syndicale des Marchands de Charbon de terre.

Collin, Vice-Président de la Chambre Syndicale des Grains, Graines et Fourrages.

ANNEXES sur M. Louis Maxime Thibonneau

1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Diplôme de Bachelier de l'Enseignement secondaire classique.

Le Ministre de l'Instruction publique,

Vu le certificat d'aptitude obtenu, le 2 juillet 1897, devant la Faculté de Paris,

le Sieur Thibonneau, Louis Maxime, né à Paris,

département du Loiret, le 15 septembre 1879,

Confère audit Sieur Thibonneau le Diplôme de

Bachelier de l'Enseignement secondaire classique avec mention : Lettres — Philosophie

et en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Le Ministre de l'Instruction publique,

Signé : A. Rambaud

Fait à Paris, sous le Sceau du Ministère de l'Instruction publique,

le 2 octobre 1897.

Délivré par le Recteur de l'Académie de Paris

Pour expédition conforme :

Pour le Directeur de l'Enseignement supérieur :

Le Chef du 1er Bureau,

Signature de l'Impétrant :

N° 3437

2

Au dos mention manuscrite au crayon : *Radiographie de la main du Docteur Thibonneau alors qu'il était au lycée. 1896 ou 1897*

3 Fiches de scolarité des internes et externes en médecine, chirurgie et pharmacie de la faculté de Paris
https://aphp-diffusion-prod.ligeo-archives.com//ark:/23259/1196026/daogrp/0#id:1408450425?gallery=true&brightness=100.00&contrast=100.00&center=1459.837,-637.536&zoom=6&rotation=0.000

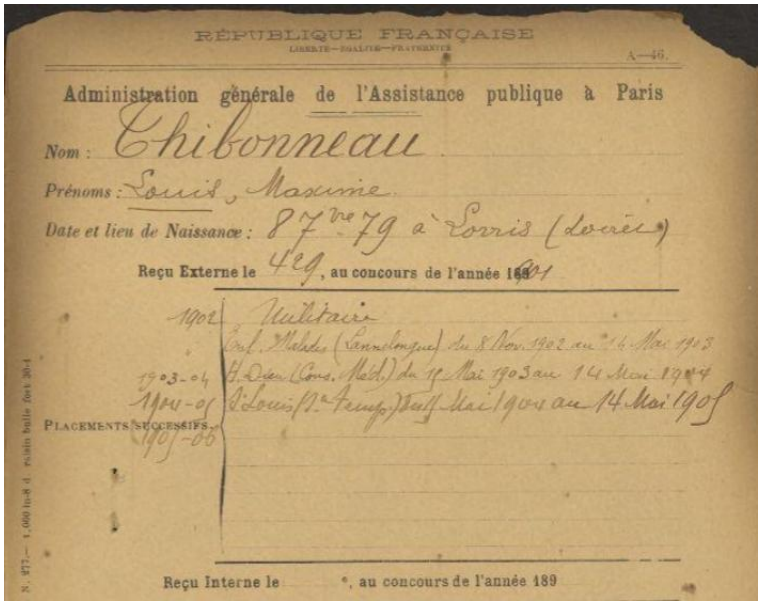
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ—ÉGALITÉ—FRATERNITÉ
A—46.

Administration générale de l'Assistance publique à Paris

Nom : Chibonneau

Prénoms : Louis, Maxime

Date et lieu de Naissance : 87 vre 79 à Lorris (Loiret)

Reçu Externe le 429, au concours de l'année 1901

1902	Militaire
	Enf. Malades (Lannelongue) du 8 Nov. 1902 au 14 Mai 1903
1903-04	H. Dieu (Cons. Méd.) du 15 Mai 1903 au 14 Mai 1904
1904-05	S. Louis (Sa Temp.) du 15 Mai 1904 au 14 Mai 1905
1905-06	

PLACEMENTS SUCCESSIFS.

Reçu Interne le , au concours de l'année 189

4 Registres du personnel médical
https://aphp-diffusion-prod.ligeo-archives.com//ark:/23259/1622852/dao/0#id:1431675233?gallery=true&brightness=100.00&contrast=100.00&center=1399.000,-1880.000&zoom=8&rotation=0.000

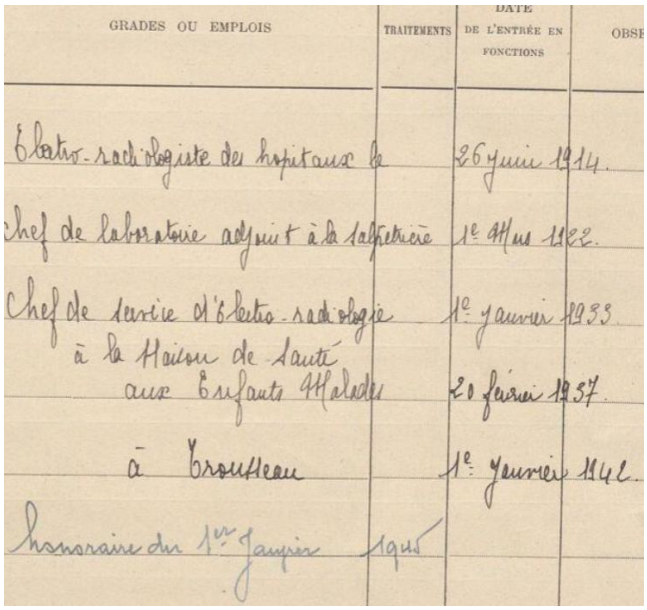

GRADES OU EMPLOIS	TRAITEMENTS	DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTIONS	OBSE
Electro-radiologiste des hopitaux le		26 juin 1914.	
Chef de laboratoire adjoint à la Salpetrière		1er Mars 1922.	
Chef de service d'Electro-radiologie à la Maison de Santé aux Enfants Malades		1er janvier 1933	
		20 février 1937.	
à Trousseau		1er janvier 1942.	
honoraire du 1er Janvier	1945		

5 [Base Leonore des dossiers de la Légion d'honneur](https://francearchives.gouv.fr/fr/facomponent/474fc83f530a5c6a7ce8cce1a04c78ecb6b6e09d)
https://francearchives.gouv.fr/fr/facomponent/474fc83f530a5c6a7ce8cce1a04c78ecb6b6e09d

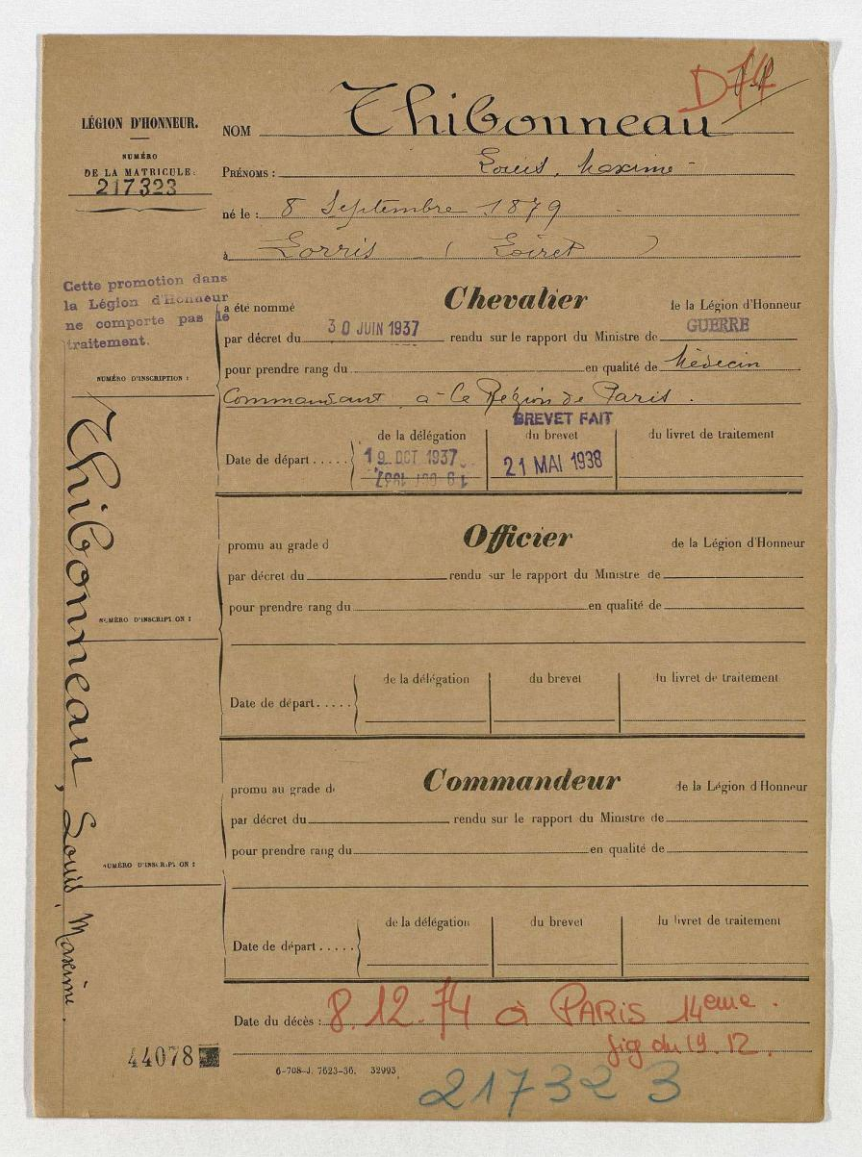

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 217323

NOM Chiconneau

PRÉNOMS : Louis, Maxime

né le : 8 Septembre 1879

à Corris (Cantal)

Cette promotion dans la Légion d'Honneur ne comporte pas traitement.

NUMÉRO D'INSCRIPTION : Chiconneau, Louis, Maxime.

Chevalier

a été nommé le la Légion d'Honneur

par décret du 30 JUIN 1937 rendu sur le rapport du Ministre de GUERRE

pour prendre rang du en qualité de Médecin

Commandant à la Région de Paris.

BREVET FAIT

Date de départ	de la délégation	du brevet	du livret de traitement
	19 OCT 1937	21 MAI 1938	

Officier

promu au grade d de la Légion d'Honneur

par décret du rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du en qualité de

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Date de départ	de la délégation	du brevet	du livret de traitement

Commandeur

promu au grade d de la Légion d'Honneur

par décret du rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du en qualité de

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Date de départ	de la délégation	du brevet	du livret de traitement

Date du décès : 8.12.74 à PARIS 14ème.

fig du 19.12.

44078

6-708-J. 7623-36. 32993

217323

ANNEXES sur les scientifiques en lien avec le passage de M. Thibonneau au lycée d'Orléans

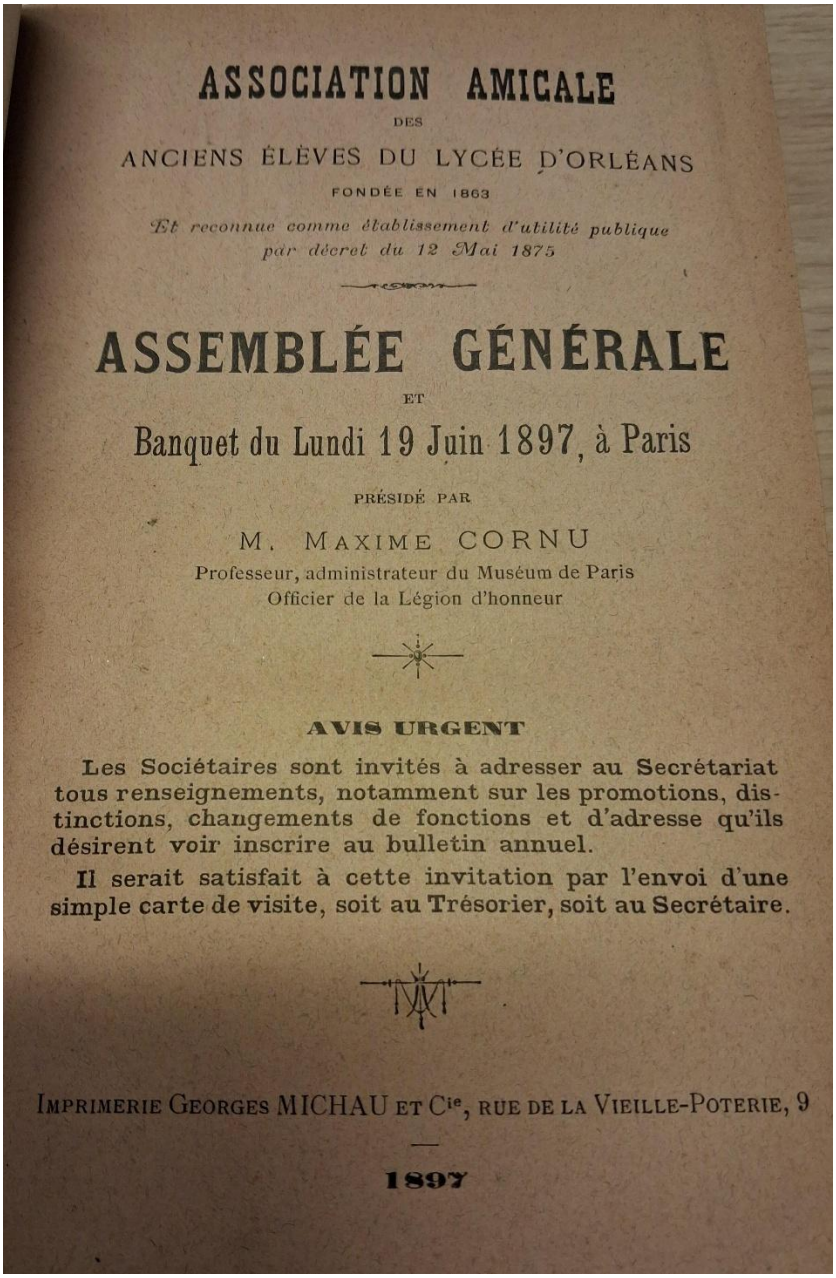

ASSOCIATION AMICALE

DES

ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE D'ORLÉANS

FONDÉE EN 1863

Et reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 12 Mai 1875

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ET

Banquet du Lundi 19 Juin 1897, à Paris

PRÉSIDÉ PAR

M. MAXIME CORNU

Professeur, administrateur du Muséum de Paris

Officier de la Légion d'honneur

AVIS URGENT

Les Sociétaires sont invités à adresser au Secrétariat tous renseignements, notamment sur les promotions, distinctions, changements de fonctions et d'adresse qu'ils désirent voir inscrire au bulletin annuel.

Il serait satisfait à cette invitation par l'envoi d'une simple carte de visite, soit au Trésorier, soit au Secrétaire.

IMPRIMERIE GEORGES MICHAU ET Cie, RUE DE LA VIEILLE-POTERIE, 9

—

1897

Association amicale des anciens élèves du lycée d'Orléans fondée en 1863. Banquet annuel de 1897, présidé par Maxime Cornu, frère du physicien.

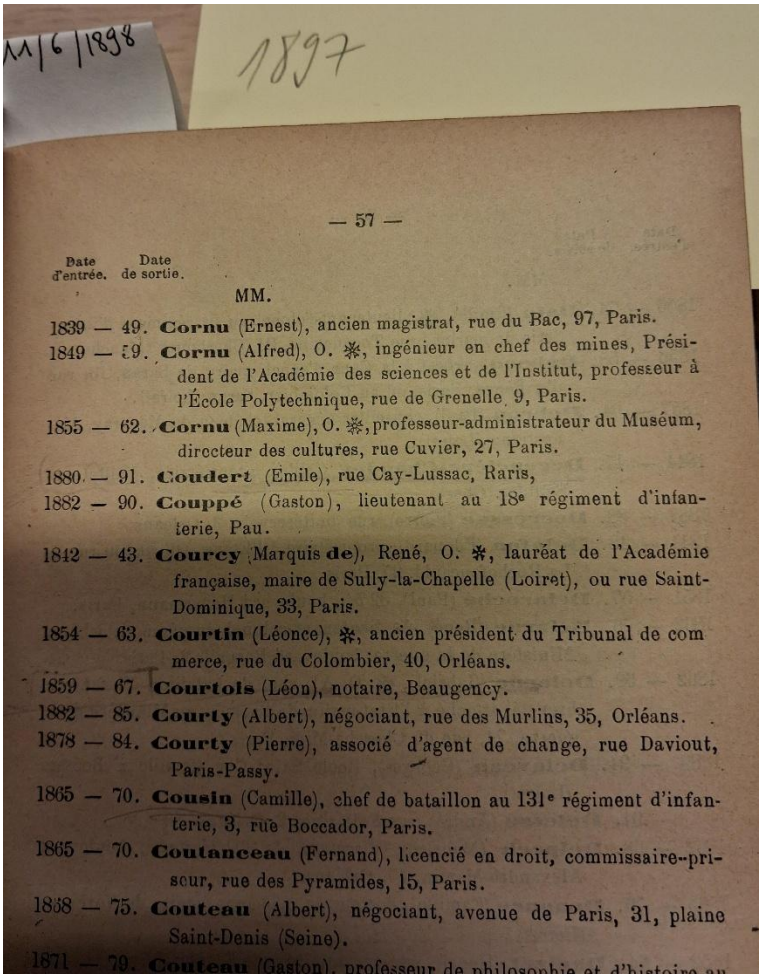

11/6/1898

1897

— 57 —

Date d'entrée. Date de sortie.

MM.

1839 — 49. **Cornu** (Ernest), ancien magistrat, rue du Bac, 97, Paris.

1849 — 59. **Cornu** (Alfred), O. ✻, ingénieur en chef des mines, Président de l'Académie des sciences et de l'Institut, professeur à l'École Polytechnique, rue de Grenelle, 9, Paris.

1855 — 62. **Cornu** (Maxime), O. ✻, professeur-administrateur du Muséum, directeur des cultures, rue Cuvier, 27, Paris.

1880 — 91. **Coudert** (Emile), rue Cay-Lussac, Paris,

1882 — 90. **Couppé** (Gaston), lieutenant au 18e régiment d'infanterie, Pau.

1842 — 43. **Courcy** (Marquis **de**), René, O. ✻, lauréat de l'Académie française, maire de Sully-la-Chapelle (Loiret), ou rue Saint-Dominique, 33, Paris.

1854 — 63. **Courtin** (Léonce), ✻, ancien président du Tribunal de commerce, rue du Colombier, 40, Orléans.

1859 — 67. **Courtois** (Léon), notaire, Beaugency.

1882 — 85. **Courty** (Albert), négociant, rue des Murlins, 35, Orléans.

1878 — 84. **Courty** (Pierre), associé d'agent de change, rue Daviout, Paris-Passy.

1865 — 70. **Cousin** (Camille), chef de bataillon au 131e régiment d'infanterie, 3, rue Boccador, Paris.

1865 — 70. **Coutanceau** (Fernand), licencié en droit, commissaire-priseur, rue des Pyramides, 15, Paris.

1858 — 75. **Couteau** (Albert), négociant, avenue de Paris, 31, plaine Saint-Denis (Seine).

1871 — 79. **Couteau** (Gaston), professeur de philosophie et d'histoire au

Page du Bulletin de l'association amicale du lycée d'Orléans, portant mention des membres de la famille Cornu

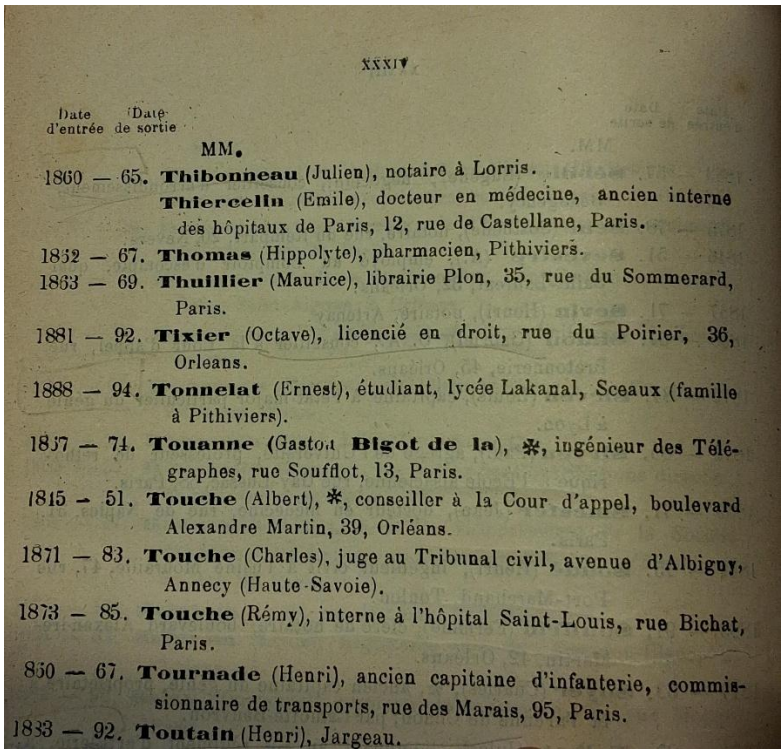

XXXIV

Date d'entrée Date de sortie

MM.

1860 — 65. **Thibonneau** (Julien), notaire à Lorris.

Thiercelin (Emile), docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux de Paris, 12, rue de Castellane, Paris.

1852 — 67. **Thomas** (Hippolyte), pharmacien, Pithiviers.

1863 — 69. **Thuillier** (Maurice), librairie Plon, 35, rue du Sommerard, Paris.

1881 — 92. **Tixier** (Octave), licencié en droit, rue du Poirier, 36, Orleans.

1888 — 94. **Tonnelat** (Ernest), étudiant, lycée Lakanal, Sceaux (famille à Pithiviers).

1857 — 74. **Touanne** (Gaston **Bigot de la**), ✻, ingénieur des Télégraphes, rue Soufflot, 13, Paris.

1815 — 51. **Touche** (Albert), ✻, conseiller à la Cour d'appel, boulevard Alexandre Martin, 39, Orléans.

1871 — 83. **Touche** (Charles), juge au Tribunal civil, avenue d'Albigny, Annecy (Haute-Savoie).

1873 — 85. **Touche** (Rémy), interne à l'hôpital Saint-Louis, rue Bichat, Paris.

850 — 67. **Tournade** (Henri), ancien capitaine d'infanterie, commissionnaire de transports, rue des Marais, 95, Paris.

1833 — 92. **Toutain** (Henri), Jargeau.

Page du Bulletin de l'association amicale du lycée d'Orléans, portant mention de Maître Thibonneau

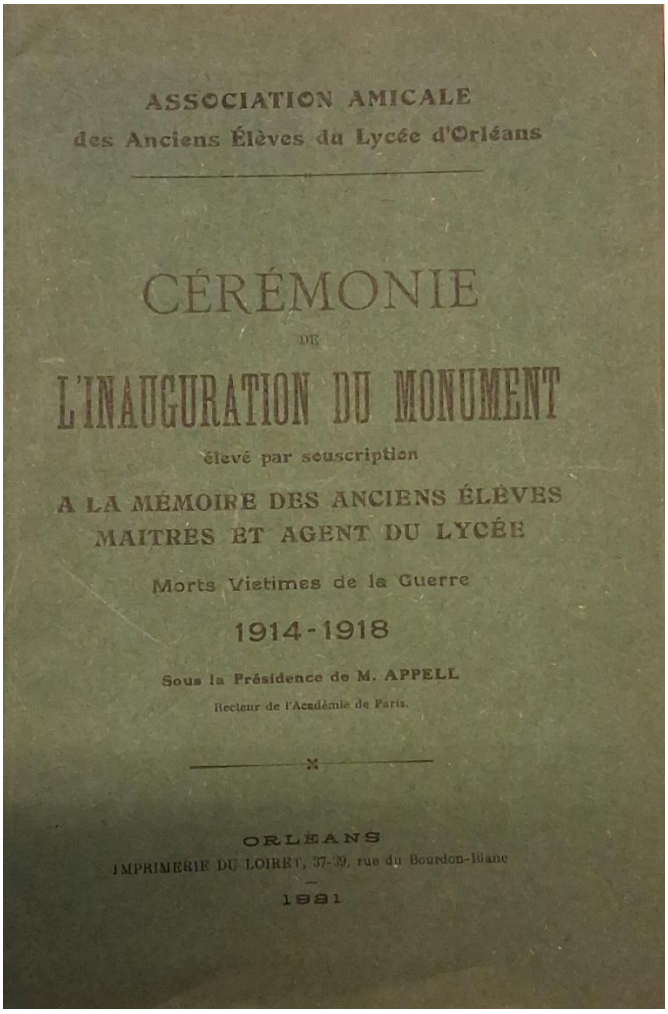

ASSOCIATION AMICALE
des Anciens Élèves du Lycée d'Orléans

CÉRÉMONIE
DE
L'INAUGURATION DU MONUMENT
élevé par souscription
A LA MÉMOIRE DES ANCIENS ÉLÈVES
MAITRES ET AGENT DU LYCÉE
Morts Victimes de la Guerre
1914-1918

Sous la Présidence de M. APPELL
Recteur de l'Académie de Paris.

ORLÉANS
IMPRIMERIE DU LOIRET, 37-39, rue du Bourdon-Blanc
1921

Couverture du livre d'or de la cérémonie organisée n 1921 par l'association amicale du lycée d'Orléans

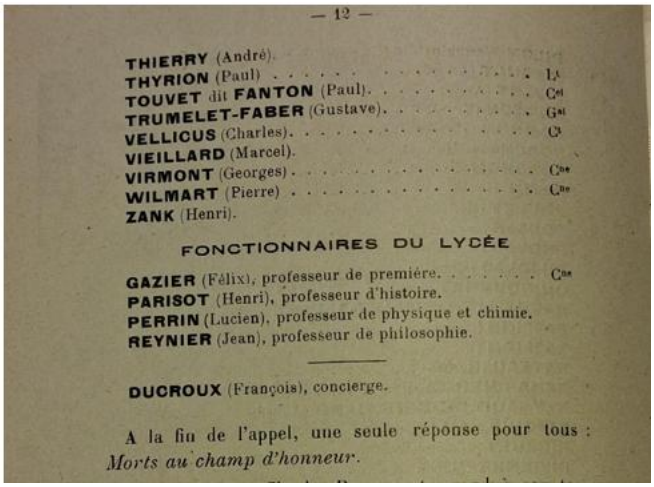

— 12 —

THIERRY (André).
THYRION (Paul) . . . . . Lt
TOUVET dit **FANTON** (Paul). . . . . Cne
TRUMELET-FABER (Gustave). . . . . Gal
VELLICUS (Charles). Cl
VIEILLARD (Marcel).
VIRMONT (Georges) . . . . . Cne
WILMART (Pierre) . . . . . Cne
ZANK (Henri).

FONCTIONNAIRES DU LYCÉE

GAZIER (Félix), professeur de première. . . . . Cne
PARISOT (Henri), professeur d'histoire.
PERRIN (Lucien), professeur de physique et chimie.
REYNIER (Jean), professeur de philosophie.

DUCROUX (François), concierge.

A la fin de l'appel, une seule réponse pour tous :
Morts au champ d'honneur.

Page du livre d'or de la cérémonie d'inauguration du monument aux morts du lycée d'Orléans, portant mention du décès, sur le front, du professeur de physique (collègue de Georges Papelier) de la classe de Mathématiques spéciales : Lucien Perrin

De son côté, Monsieur Arnaud de Weck nous a indiqué un numéro de L'ILLUSTRATION, (N° 2762), du 1er février 1896, contenant de nombreuses gravures en noir et blanc, dont la radiographie d'une main.

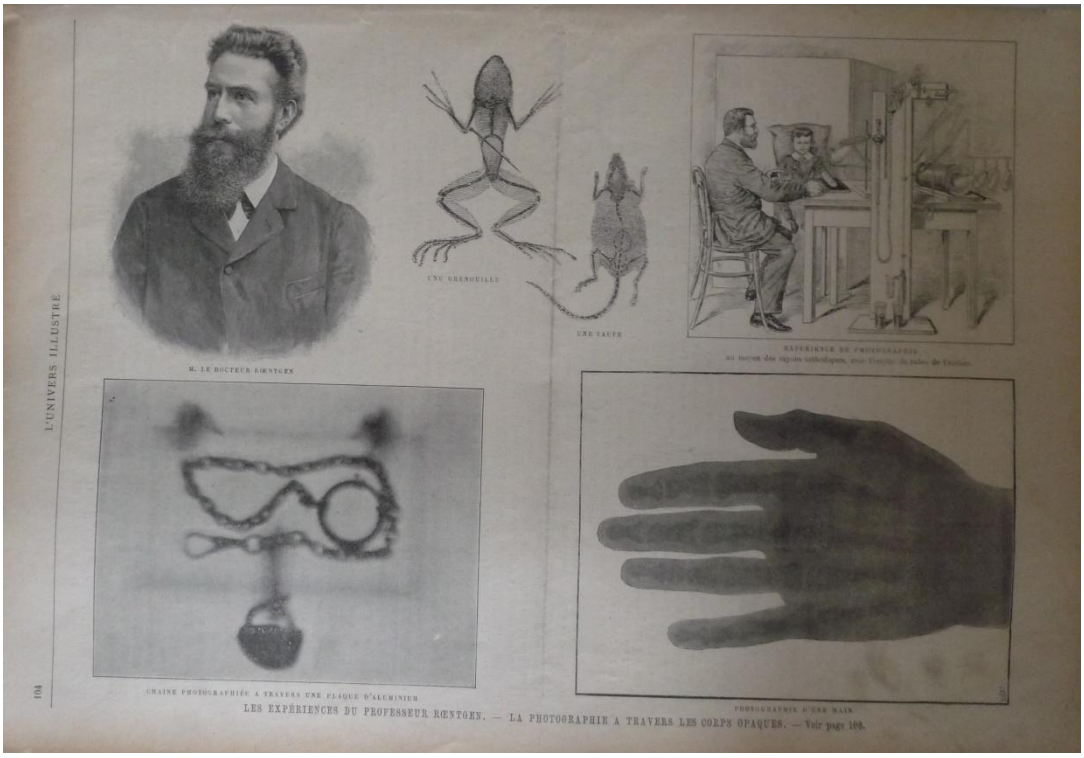

L'article de *L'Illustration* s'intitule « *La découverte du Dr Roentgen, épreuves photographiques obtenues par M. Perrin, préparateur au laboratoire de physique de l'Ecole normale.* »